ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Direction Générale des Collectivités Locales

La Région de Casablanca-Settat

MONOGRAPHIE GENERALE



2015

SOMMAIRE

I. PREAMBULE 1

II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL 2

1. CADRE ADMINISTRATIF 2
2. CADRE GEOGRAPHIQUE GENERAL 4

III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES 5

3. CLIMAT ET PRECIPITATIONS 5
4. RESSOURCES HYDROGRAPHIQUES 6
 a) Les eaux de surface 6
 b) Les eaux souterraines 6
5. LA FORET 7

IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE 9

1. POPULATION 9
 c) Répartition de la population par préfecture et province 9
 d) Taux d'accroissement de la population par province et préfecture 10
 e) Densité de la population par commune 10
2. CHOMAGE ET ACTIVITE 12
3. ARMATURE URBAINE 12
4. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN 15

***V.* INFRASTRUCTURES DE BASE 16**

1. LE RESEAU ROUTIER 16
2. LE RESEAU AUTOROUTIER 16
3. LE RESEAU FERROVIAIRE 17
4. TRANSPORT URBAIN 18
5. EQUIPEMENT AEROPORTUAIRE 20
6. EQUIPEMENT PORTUAIRE 20
7. APOSTE ET TELECOMMUNICATION 21
8. ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ELECTRIFICATION 21
 a) L'Eau Potable 21
 b) L'Electrification 22

VI. SECTEURS SOCIAUX 24

1. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT 24
 a) Enseignement fondamental 24
 b) L'université 26
 c) La formation professionnelle 27
2. SANTE 28
 a) L'équipement sanitaire 28
 b) L'encadrement sanitaire 30
3. LA JUSTICE 32
1. JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS 33
 a) Installations sportives 33
 b) Activités culturelles et loisirs 33
2. URBANISME ET HABITAT 35
3. LE PROGRAMME DES VILLES NOUVELLES 36
4. DYNAMIQUE URBAINE ET INVESTISSEMENT 36

VII. SECTEURS PRODUCTIFS 38

1. L'AGRICULTURE 38
2. L'ELEVAGE 39
3. LA PECHE MARITIME 39
4. LES MINES 40
5. L'INDUSTRIE 40
6. ACTIVITES DU SECTEUR TERTIAIRE 41

a) L'artisanat 42
b) Le commerce 42
c) Le tourisme 43

VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL 45

IX. CAPITAL IMMATERIEL 46

X. BIBLIOGRAPHIE 47

Liste des graphiques

Graphe 1: Répartition des effectifs du cheptel 39
Graphe 2: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012 40

Liste des tableaux

Tableau 1: Superficies reboisées 2011-2012 (en hectares) 8
Tableau 2 : Population des Provinces et de la Préfecture (Ensemble des deux milieux urbain et rural) 9
Tableau 3: Taux de chômage et taux d'activté selon les provinces 12
Tableau 4: Répartition du réseau routier par province et densité par habitant et par km² 16
Tableau 5: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur 16
Tableau 6: Activités de l'Office National de l'Eau Potable selon la province ou la préfecture . 22
Tableau 7: Nombre de villages mis sous tension à fin avril 2014 23
Tableau 8: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe 24
Tableau 9: Enseignement primaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement 25
Tableau 10: Enseignement secondaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement 25
Tableau 11: Effectif des stagiaires par niveau, région et province (ou préfecture) : Public (2012-2013) 28
Tableau 12: L'infrastructure sanitaire selon la province et la préfecture, publique et privée ... 28
Tableau 13: Formations de soins de santé de base selon la province et la préfecture), public .. 29
Tableau 14: Répartition du personnel médical par réseau, par province et prefecture-2013 30
Tableau 15: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires: affaires pénales enregistrées 32
Tableau 16: Répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe 32
Tableau 17: Installations sportives selon la province ou la préfecture 33
Tableau 18: Foyers féminins, Année 2012 33
Tableau 19: Répartition selon les provinces et préfectures des jardins d'enfants, Année 2012 34
Tableau 20 : Répartition selon les provinces et préfectures des activités des maisons des jeunes, Année 2012 34
Tableau 21 : Documents homologués opposables aux tiers 35
Tableau 22 : SAU par Province en hectares 38
Tableau 23 : Productions des principales céréales par région et province et préfecture 38
Tableau 24 : Effectif du cheptel par région et province et préfecture 39
Tableau 25: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port 40
Tableau 26: Grandeurs industrielles par province et préfecture 41
Tableau 27: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville, en millions de Dhs 42
Tableau 28: Evolution de la valeur des exportations des produits artisanaux par délégation régionale 42
Tableau 29: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture 43
Tableau 30: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture . 43

Tableau 31: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture 44
Tableau 32: Produit intérieur brut en 2013 45
Tableau 33: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH) 45
Tableau 34: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013 45

Liste des cartes

Carte 1: Provinces et Préfecturse de la Région Casablanca-Settat 2
Carte 2 : Découpage administratif de la Région Casablanca-Settat 3
Carte 3: Types de sols de la Région 4
Carte 4: Pluviométrie moyenne annuelle 5
Carte 5: Ressources en eau de la Région. 6
Carte 6 : Couvert Forestier de la Région 8
Carte 7: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014 10
Carte 8: Densité communale de la population en 2014 11
Carte 9: Taux d'urbanisation en 2014 13
Carte 10: Réseau urbain de la Région 14
Carte 11: Taux de pauvreté en 2007 15
Carte 12 : Principales infrastructures de base 19
Carte 13: Les formations de soins de santé 30
Carte 14: Répartition des médecins selon les provinces et les préfectures 31

I. PREAMBULE

Le présent document se veut une fenêtre ouverte sur la région de **Casablanca-Settat**. Il ambitionne de présenter aux acteurs locaux et aux parties concernées à quelque titre que ce soit par cette région, un outil d'information sur les tendances en matière de développement régional et local ; y sont fournies, des informations générales sur les indicateurs de développement économique et social dans cette région. Cet outil prioritairement mis à la disposition des acteurs locaux en particulier, est aussi destiné au grand public. À travers divers indicateurs territoriaux régionaux, il fournit une lecture des potentialités et des contraintes que connait la région de **Casablanca-Settat**.

Cette région marquée par la diversification de ses potentialités humaines, naturelles et ses atouts économiques, occupe une place privilégiée en tant que métropole économique du Royaume, faisant d'elle une destination principale d'importants investisseurs nationaux et étrangers.

Le leadership industriel de cette région, a été renforcée par l'accolement des provinces d'El Jadida, de Ben Slimane et de Berrechid lui permettant de profiter de l'apport de la valeur ajoutée primaire émanant de ces provinces sans toutefois remettre en cause. En effet, avec la région de Rabat-Salé-Kénitra elles représentent, à elles seules, 48% du PIB national, avec 32,2% et 15,8% respectivement.

II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL

1. Cadre administratif

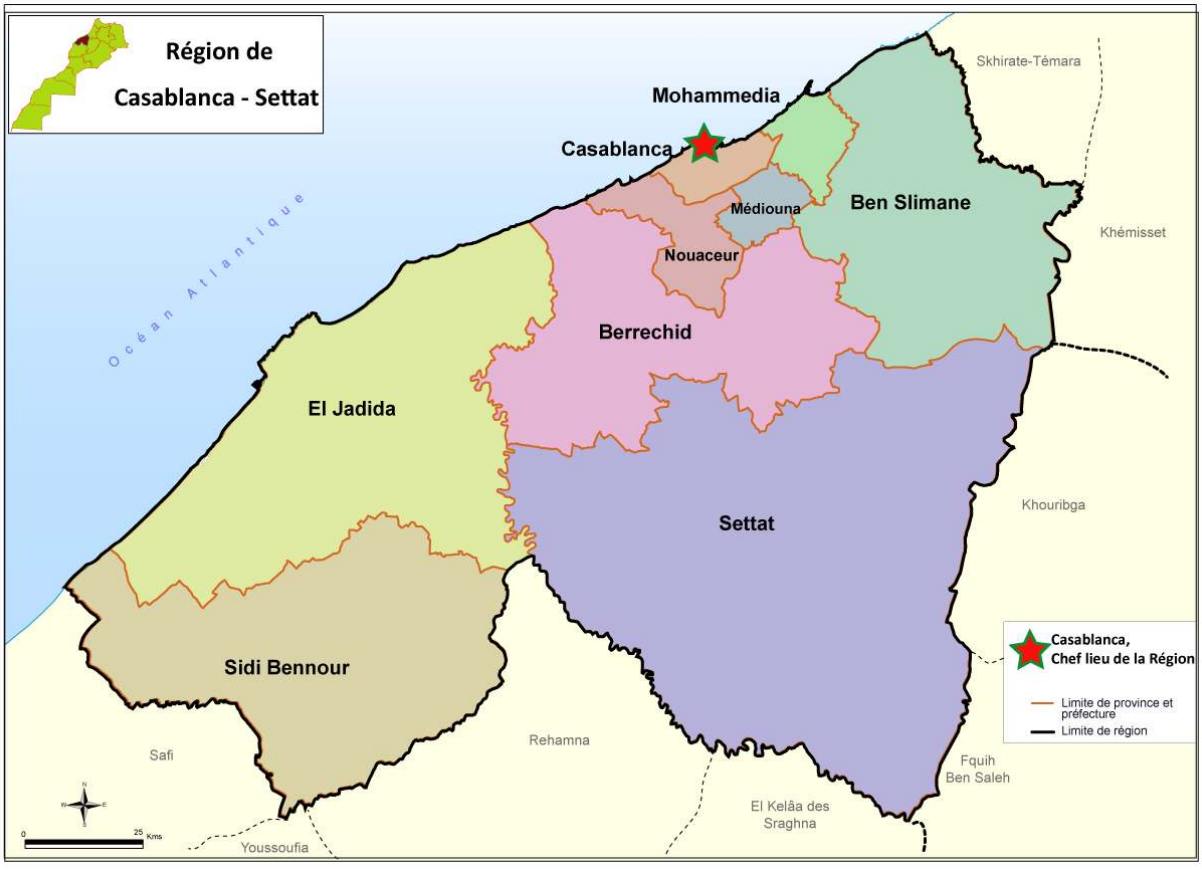
La région de Casablanca-Settat s'étend sur une superficie de 19 448 km^2 et compte 6.862 milliers d'habitants (RGPH[1] 2014), soit une densité de 353 habitants au km^2 et une superficie de 2,7% du territoire national.

Elle est limitée au Nord-Est par la région de Rabat-Salé-Kénitra, à l'Est par la région de Beni Mellal-Khénifra, au Sud par la région de la région de Marrakech–Safi et au Nord et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

La région compte deux préfectures Casablanca et Mohammedia et sept provinces: Settat, El Jadida, Ben Slimane, Mediouna, Nouaceur, Berrechid, et Sidi Bennour. Le nombre de communes est de 153 dont 29 urbaines et 124 rurales, soit à peu près 10 % de l'ensemble des communes à l'échelon national.

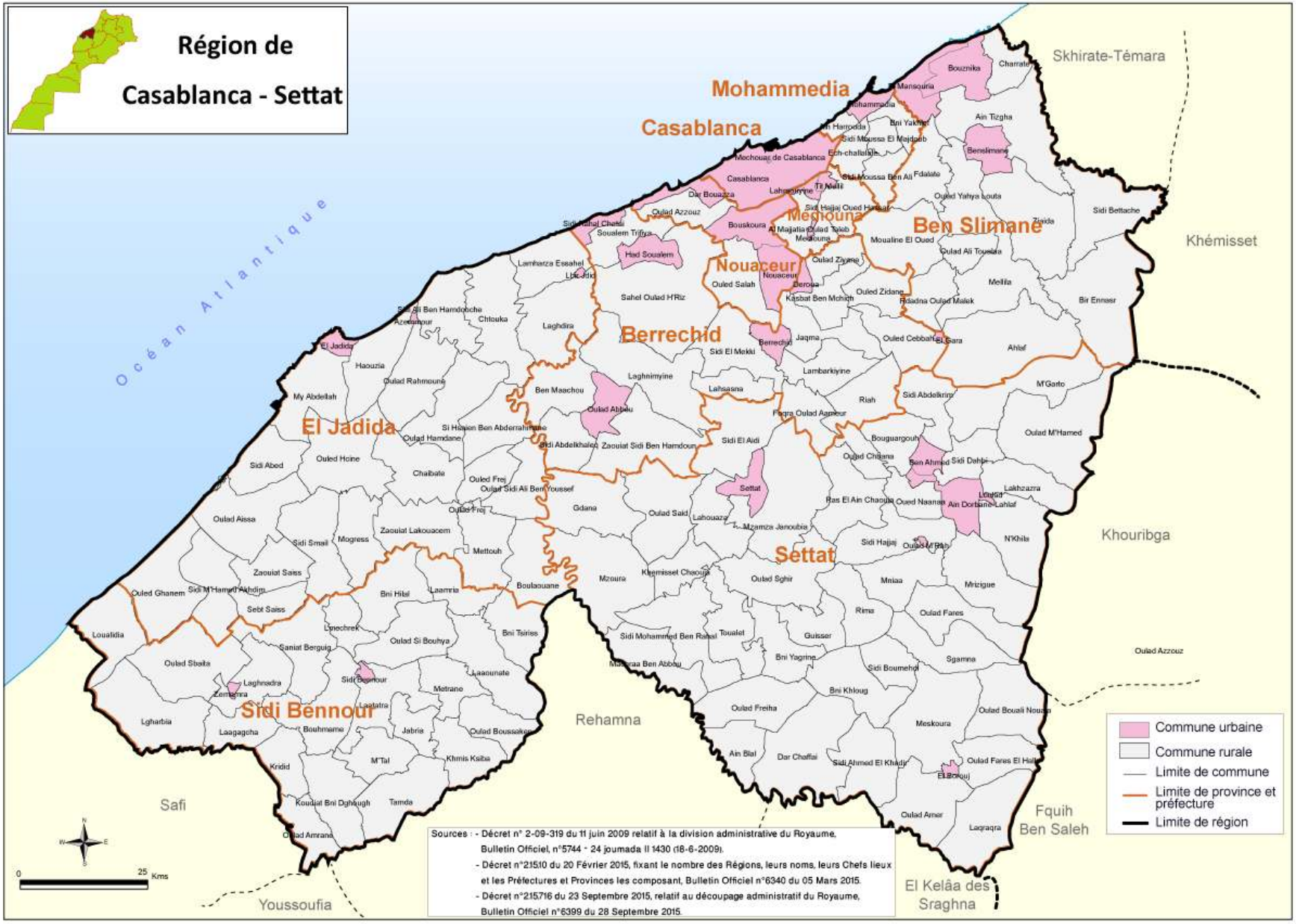
Cette région est issue de la région du Grand Casablanca en lui adjoignant les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour de l'ancienne région de Doukkala-Abda ainsi que les provinces de Settat, Benslimane et Berrechid de l'ancienne région de Chaouia-Ouardigha.

Le chef-lieu de la région est la préfecture de **Casablanca**.



Carte 1: Provinces et Préfecturse de la Région Casablanca-Settat

[1] Recensement Général de la Population et de l'Habitat



Carte 2 : Découpage administratif de la Région Casablanca-Settat

2. Cadre géographique général

La région de **Casablanca-Settat** fait partie du domaine atlantique, caractérisé par un cadre géographique très varié composé de 3 zones naturelles :

- **La mer avec le littoral :** d'un littoral qui s'étend sur 235 km environ.
- **Le relief** se compose de plaines et de plateaux avec de petites collines éparpillées dans le territoire limitrophe aux villes de Casablanca et d'El Jadidia, et
- **Le Sahel** est une région constituée d'une alternance de dépression et de dunes consolidées. Il fait partie du domaine semi-aride. Les sols y sont en général médiocres.

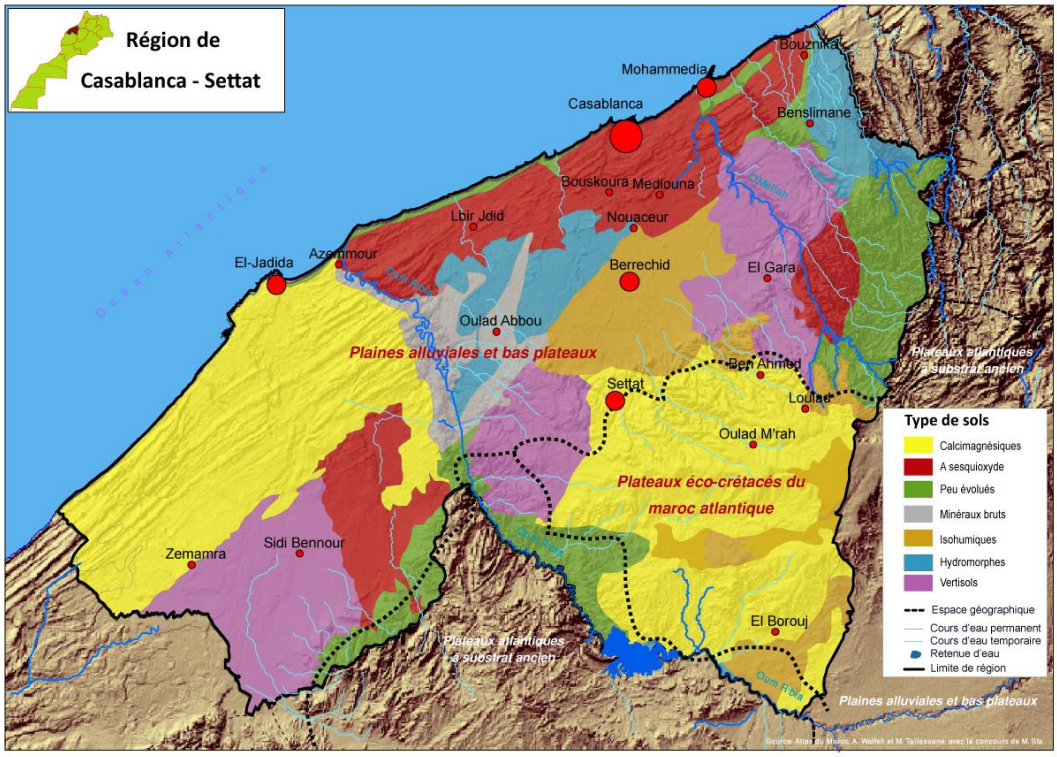
Le sol est diversifié, il est de type **tirs** dans la majeure partie de l'espace rural et sableux dans la zone littorale. Il s'agit d sols de haute capacité de rétention d'eau et d'humidité apportée par la masse océanique.

Les cours d'eau de la région sont composés de l'Oued Oum Rbia qui traverse la zone Sud-Est et Nord-Ouest, des rivières de faible importance dont les principales sont Oued El Maleh qui diverse près de la ville de Mohammedia et Oued Hassar qui traverse la Commune d'Echallalate.

Trois barrages y ont été installés au niveau de l'Oued Oum Rbia (Imfout, Daouart et sidi Mâachou) pour produire l'électricité et alimenter en eau les terres irriguées des plaines des Doukkala et des Abda.

La région dispose également, de ressources en eau souterraines à différentes profondeurs qui lui permettent de subvenir aux besoins de l'irrigation et qui constituent potentiellement un atout important pour son développement socio-économique.

Carte 3: Types de sols de la Région



III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES

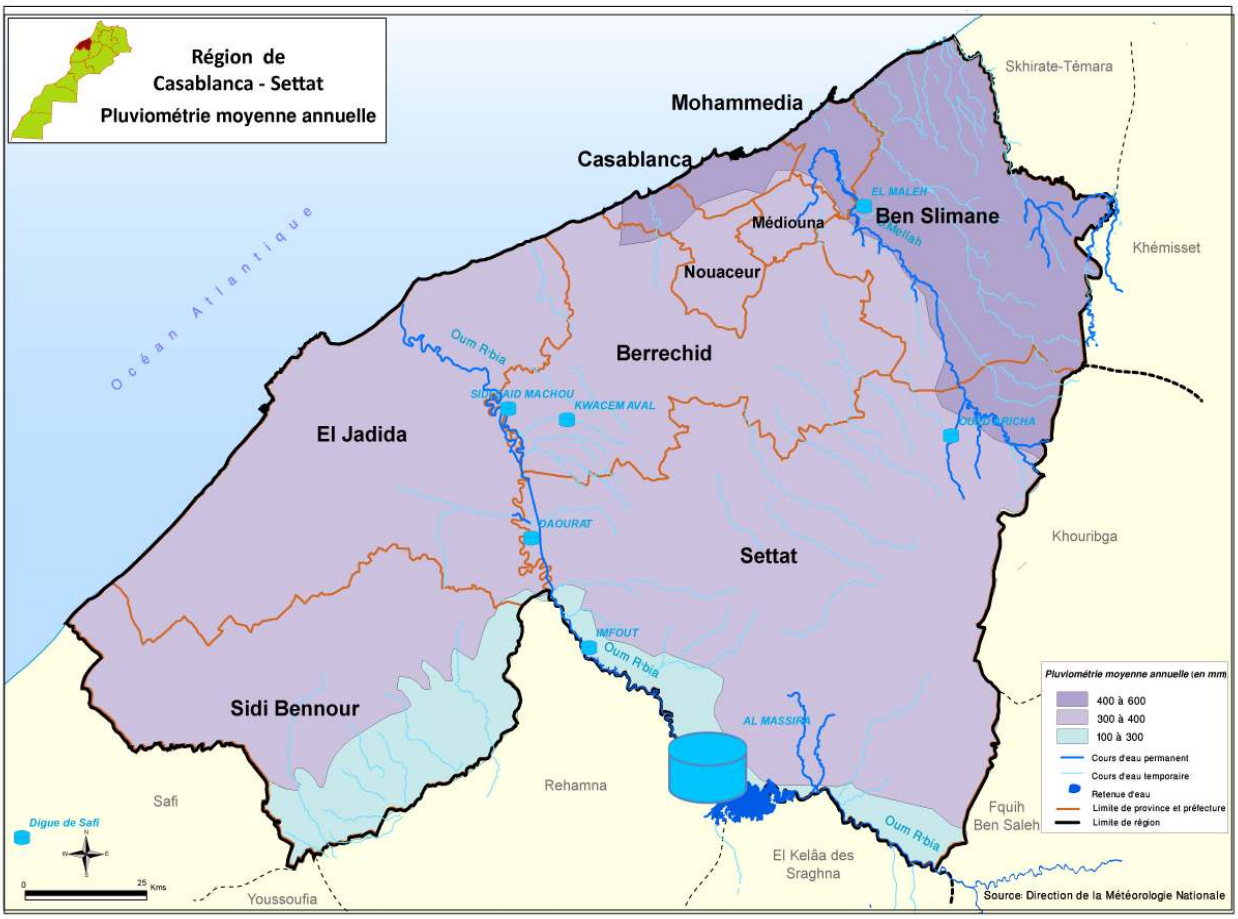
3. Climat et précipitations

La proximité avec l'Atlantique a façonné le climat de la Région, soumis à l'influence maritime. Il est donc de type océanique : doux, modéré et pluvieux en hiver ; et humide et tempéré en été; avec absence de gelée en hiver et forte humidité durant l'année, présentant ainsi des conditions favorables à une forte urbanisation, avec une pluviométrie faible et irrégulière.

Le climat soumis aux influences de l'Océan Atlantique de la région se distingue par une variabilité apparente (La température minimale est de 7°C et maximale de 27°C). Des pics de 38°C à 40°C ont pu être enregistrés quelques jours par an, mais leur fréquence demeure exceptionnelle.

Le climat de la zone de la plaine de Chaouia, et de par l'influence de la latitude, de l'altitude et de l'éloignement de l'océan, est caractérisé par sa diversité du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest : Un climat océanique relativement humide le long de la Chaouia côtière et dans les franges méridionales, au niveau de la province de Ben Slimane (+ 400 mm/an);

Quant à la pluviométrie, elle est variable d'une année à l'autre. Son évolution a varié entre 220 et 760 mm.



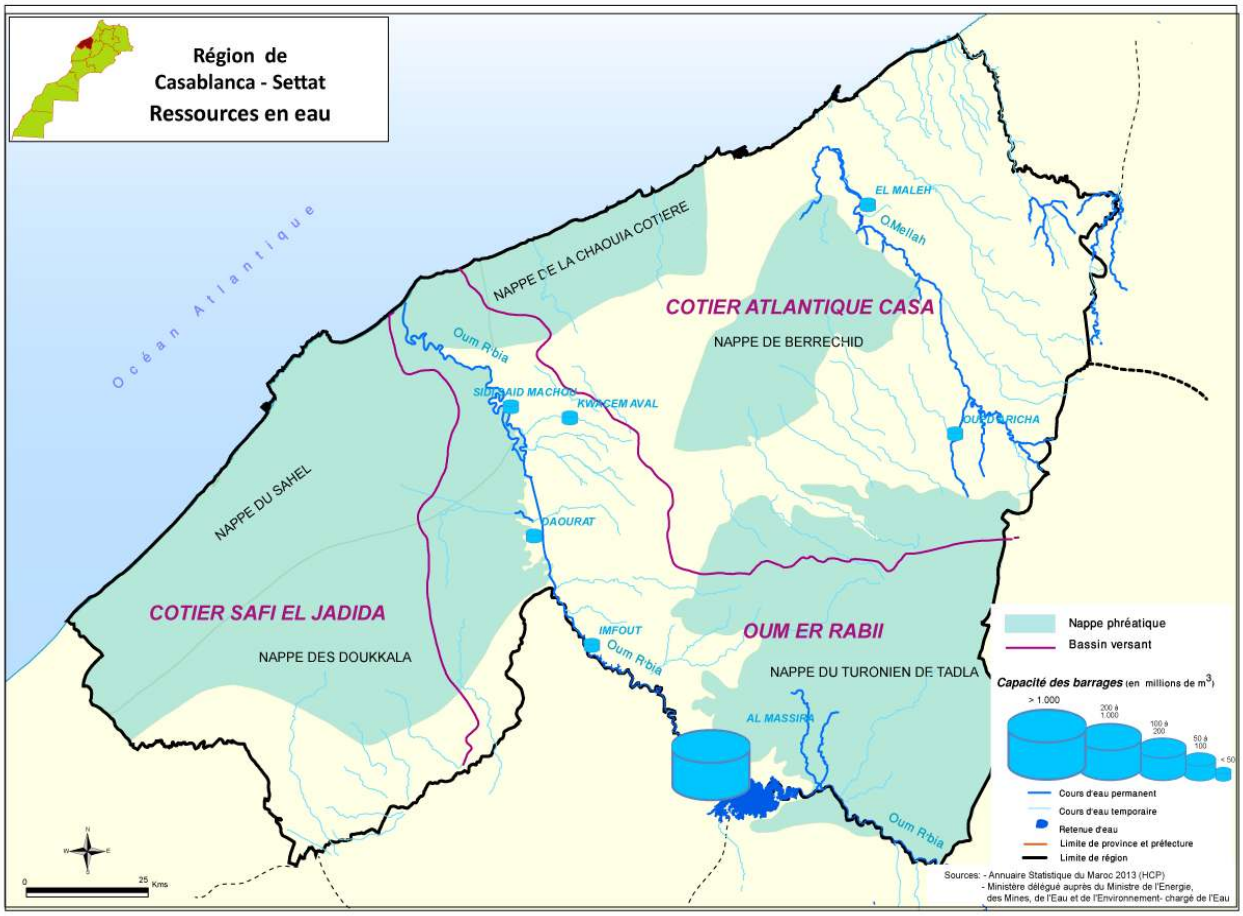
Carte 4: Pluviométrie moyenne annuelle

4. Ressources hydrographiques

a) Les eaux de surface

La région de Casablanca-Settat s'étend sur deux unités géographiques importantes qui sont la plaine de la Chaouia et la zone atlantique, réparties entre trois grands bassins versants : Oum Er Rbia, Côtier Atlantique Casa et Côtier Atlantique Safi-El Jadida ; formés par plusieurs sous-bassins versants avec des apports d'origine pluvionivale.

Elle dispose, également, de 7 grands et moyens barrages. Il s'agit des retenues d'El Massira (2,8 milliards m^3), d'Imfout (18 millions m^3), de Daourat (9,5 millions m^3), d'EI Malleh (5 millions m^3), de Kwacem Aval (3 millions m^3) de Sidi Sâid Ben Maâchou (2 millions m^3) et d'Oued Aricha (1,8 millions m^3). L'eau de ces ouvrages est utilisée pour l'alimentation en eau potable des populations urbaines et rurales, ainsi que pour l'irrigation. En plus de ces



Carte 5: Ressources en eau de la Région.

infrastructures hydrauliques, la région dispose de 20 petits barrages, dont l'apport global est de l'ordre de 16 millions de m^3.

b) Les eaux souterraines

Les réservoirs d'eau souterraine dans lesquels s'accumulent ou transitent les eaux pluviales

infiltrées sont d'extension inégale. Les plus importants sont :

La nappe de Berrechid d'une superficie totale de 1.500 km², se caractérise par de faibles profondeurs, variant entre 10 et 20 m et des débits continus, allant jusqu'à 30 l/s. Elle est fortement exploitée (puits et forages) pour l'alimentation en eau potable, pour l'irrigation des terres agricoles et pour la satisfaction des besoins industriels;

La nappe des Doukkalas s'étendant sur 3250 km^2 sous la plaine des Doukkala au pied du massif de Rhamna, cette nappe présente des potentialités très limitées en raison de la discontinuité et de l'hétérogénéité des formations aquifères.

La nappe du Sahel s'étendant sur une bande étroite de 3100 km^2 longeant l'océan atlantique. Cette nappe est rechargée à partir des infiltrations directes des eaux de pluie et l'écoulement de l'eau souterraine se fait en direction de l'océan. La qualité de l'eau de cette nappe est globalement moyenne à mauvaise dans certains secteurs.

La nappe de la Chaouia côtière s'étendant sur 1.200 km² de la bande littorale et large de 20 km, cette nappe est comprise entre Casablanca et Azemmour. Elle se caractérise par de très faibles niveaux piézomètriques, variant entre 8 et 20 m, des perméabilités moyennes à faibles sur l'ensemble de son étendue et des débits par ouvrage ne dépassant généralement pas 4 l/s présente un potentiel de 52 millions de m3. Elle s'étend à l'Ouest de l'oued Bouskoura sur 65 km le long de la côte sur une profondeur d'un peu plus de 15 km.

La nappe du toronien de Tadla d'une superficie totale d'environ 10.000 km². elle s'étend sur le plateau des Phosphates, la plaine du Tadla et la plaine de la Tassaout Avale. La région ne bénéficie que de la partie inférieure de cette nappe (20%). Sa productivité croît du Nord vers le Sud, avec des profondeurs des niveaux d'eau variables entre 180 et 400m.

5. La Forêt

En 2011, les forêts de la région de Casablanca-Settat s'étendent sur une superficie de 64.750 hectares, ce qui ne représente que 1% du total national, dont près de 33.420 hectares sont des forêts de Feuillues naturelles, 16.300 du matorral et 14.420 hectares des essences résineuses naturelles, ce qui la classe parmi les régions pauvres du Royaume.

Représentant 17% de sa superficie totale, la forêt naturelle fait de la province de Ben Slimane un espace à vocation écologique et paysagère et une force motrice créant une dynamique

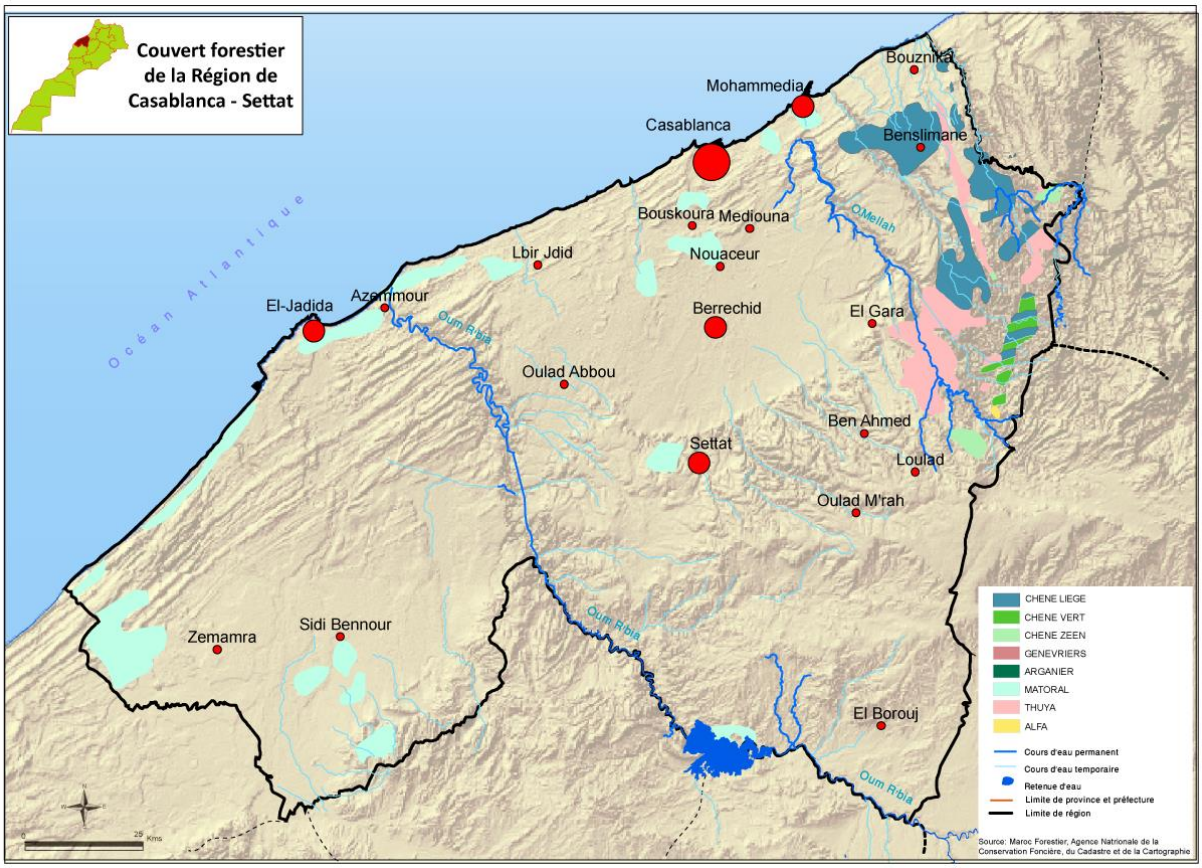
sociale, économique et environnementale.

Les efforts de reboisement ont permis certes d'augmenter la superficie du couvert végétal en dotant la région d'une superficie totale de 51.893 de forêt reboisée. A la tête des bénéficiaires de ces efforts vient la province d'El Jadida qui avec ses 25.619 hectares possède 47% du total des forêts reboisées, suivies des provinces de Ben Slimane et de Settat avec 23% chacune.

Tableau 1: Superficies reboisées 2011-2012 (en hectares)

Région et provinces	Provisoires	Existantes
Casablanca-Settat	2 758	51 893
Benslimane	951	11 695
Settat	1 210	11 477
Casablanca	253	3 446
El Jadida	344	25 275

Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013



Carte 6 : Couvert Forestier de la Région

IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE

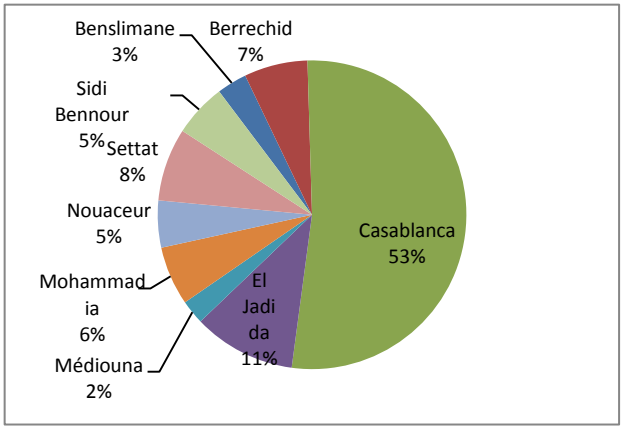
1. Population

Selon le dernier recensement de la population de 2014, la région de Casablanca-Settat est classée en tête avec une population de 6.861.739, soit une part de 20,3% de la population totale du pays.

Le taux d'accroissement annuel moyen de la région sur la période 2004-2014, 1,54% est légèrement supérieur à la moyenne nationale (1,3%). Cependant cette moyenne régionale cache des disparités importantes entre les provinces et préfectures de la région.

c) Répartition de la population par préfecture et province

La répartition de la population par préfecture et province montre le caractère dominant de la Préfecture de Casablanca qui abrite 53% de la population suivie de la Province d'EL Jadida (11%).

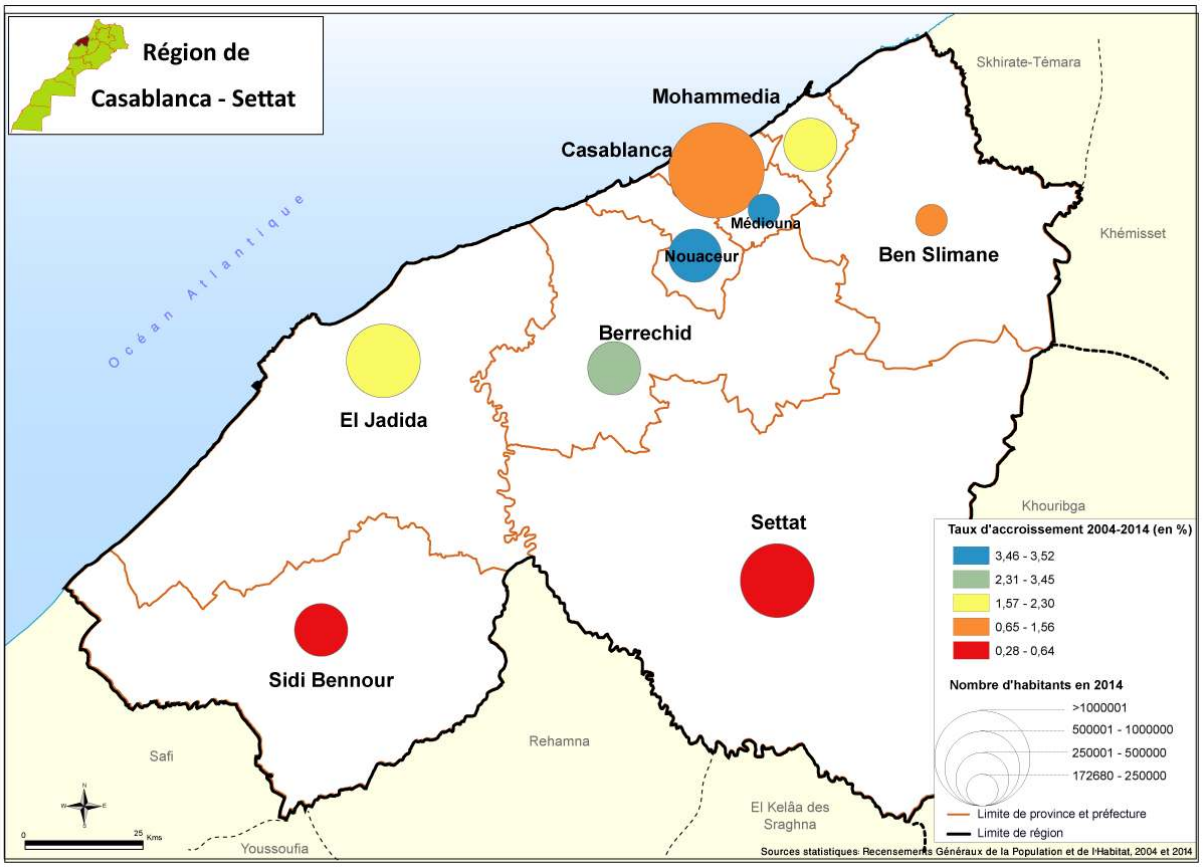


Graphe 1: Répartition de la population en 2014 selon les provinces et les préfectures

Tableau 2 : Population des Provinces et de la Préfecture (Ensemble des deux milieux urbain et rural)	الأسر	السكان	الأجانب	المغاربة
	Ménages	Population	Etrangers	Marocains
Région: Casablanca-Settat	**1 559 404**	**6 861 739**	**31 239**	**6 830 500**
Préfecture: Casablanca	819 954	3 359 818	24 337	3 335 481
Province: El Jadida	167 602	786 716	1 402	785 314
Province: Settat	119 283	634 184	609	633 575
Province: Berrechid	103 803	484 518	499	484 019
Province: Sidi Bennour	87 032	452 448	90	452 358
Préfecture: Mohammadia	96 351	404 648	2 594	402 054
Province: Nouaceur	76 711	333 604	1 076	332 528
Province: Benslimane	49 108	233 123	478	232 645
Province: Médiouna	39 560	172 680	154	172 526
Source: Haut Commissariat au Plan, Recensement de la Population et de l'Habitat, 2014				

d) Taux d'accroissement de la population par province et préfecture

Les provinces de Nouaceur et de Médiouna ont enregistré les taux d'accroissement les plus forts: 3,52% et 3,46% respectivement, suivies de la province de Berrechid (2,97%) et de la préfecture de Mohammedia (2,3%) alors que les provinces de Settat et de Sidi Bennour enregistrent les taux les plus bas de la région (0,64% et 0,28% respectivement), la préfecture de Casablancais quant à elle affiche le taux de 1,31%.

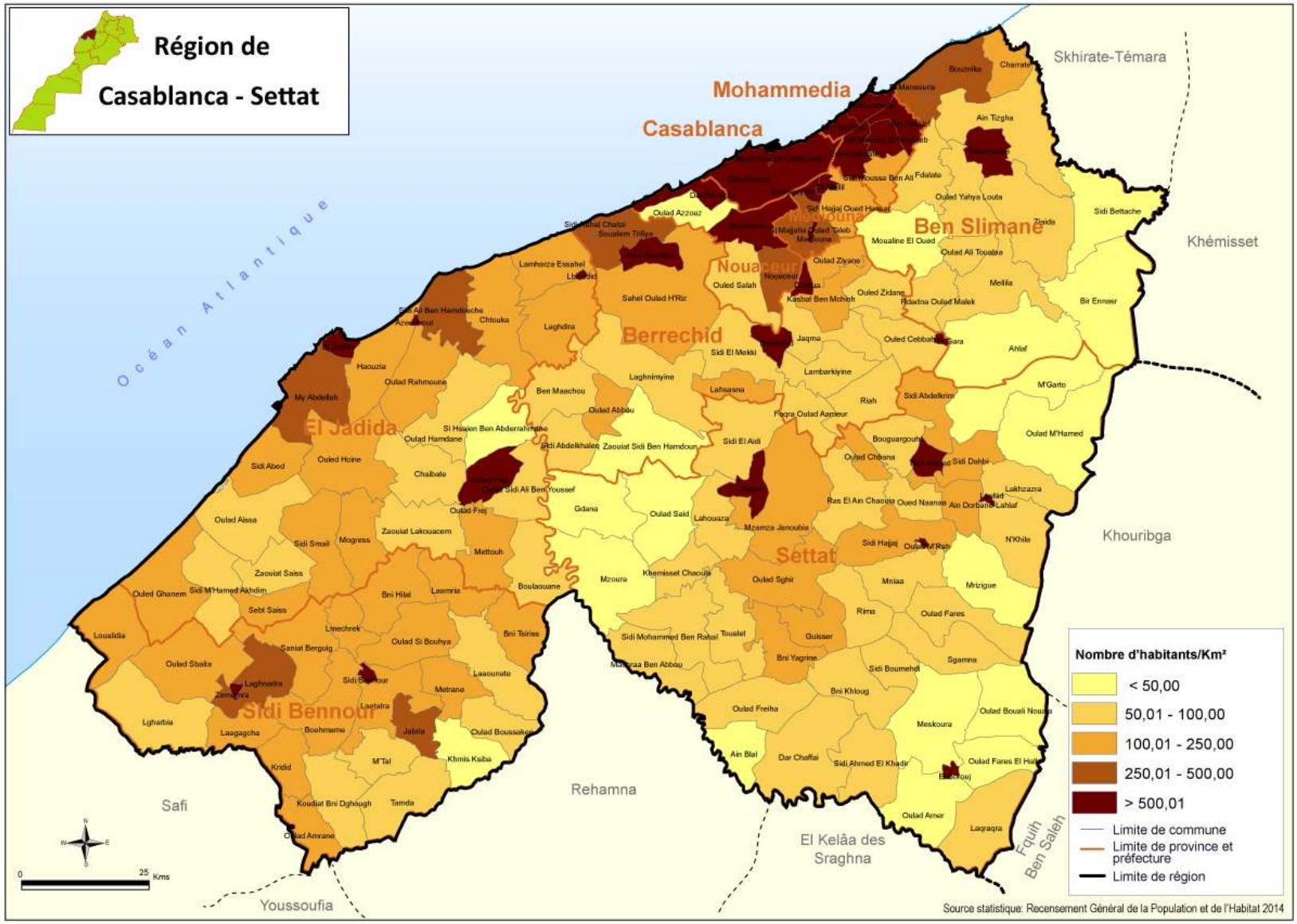


Carte 7: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014

e) Densité de la population par commune

La densité de la population de la région est de 352,8 habitants au km². Comparée à la densité de l'ensemble du MAROC (47,6), la région est la plus densément peuplée du pays.

Pour le niveau communal, la densité varie de 16 habitants par Km² (19 communes ont une densité inférieure à 50 habitants par Km²) et 240 mille habitants/Km² au niveau de la conurbation Casablanca-Mohammedia (20 communes ont une densité supérieure à 500 habitants par Km²).



Carte 8: Densité communale de la population en 2014

2. Chômage et activité

Au niveau de la Région, la population active est à majorité rurale, avec un maximum atteint au niveau de la province d'El Jadida (71,3%) suivie de la province de Settat qui affiche un taux d'activité de 68,8%. Les mêmes provinces sont celles les plus touchées par le chômage.

Tableau 3: Taux de chômage et taux d'activté selon les provinces

Année 2012[2]	Taux de chômage (%)			Taux d'activité (%)		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Casablanca-Settat	**10,4**	**10,6**	**7,2**	**44,3**	**44,0**	**47,5**
Casablanca	10,6	10,6		43,7	43,7	-
Nouaceur	7,2	9,1	6,2	47,6	48,6	47,1
Médiouna	7,9	6,9	11,5	46,9	47,8	43,9
Mohammadia	11,2	11,8	7,6	46,5	45,6	52,6
El Jadida y compris Sidi Bennour	7,9	**21,6**	2,8	64,8	51,9	**71,3**
Settat	6,7	**18,4**	1,6	59,8	46,0	68,8

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013

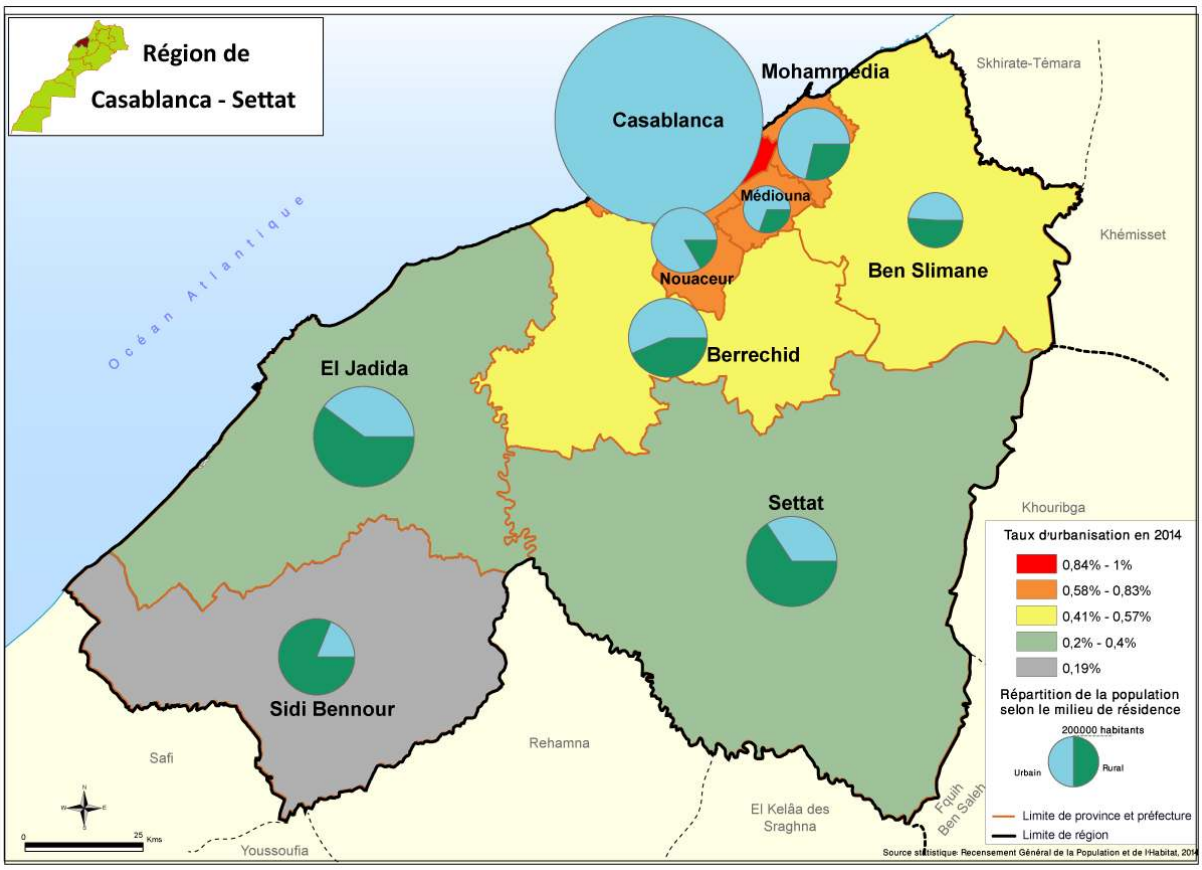
3. Armature Urbaine

La répartition de la population selon le milieu de résidence met en évidence le caractère urbain de la région. En effet 73,61% de la population vivent dans le milieu urbain, contre 26,39% dans le milieu rural.

Cette population urbaine représente 25% de la population urbaine marocaine.

Les provinces de Sidi Bennour, El Jadida et de Settat sont les moins urbanisées avec respectivement 2%, 6% et 4% de la population urbaine de la région.

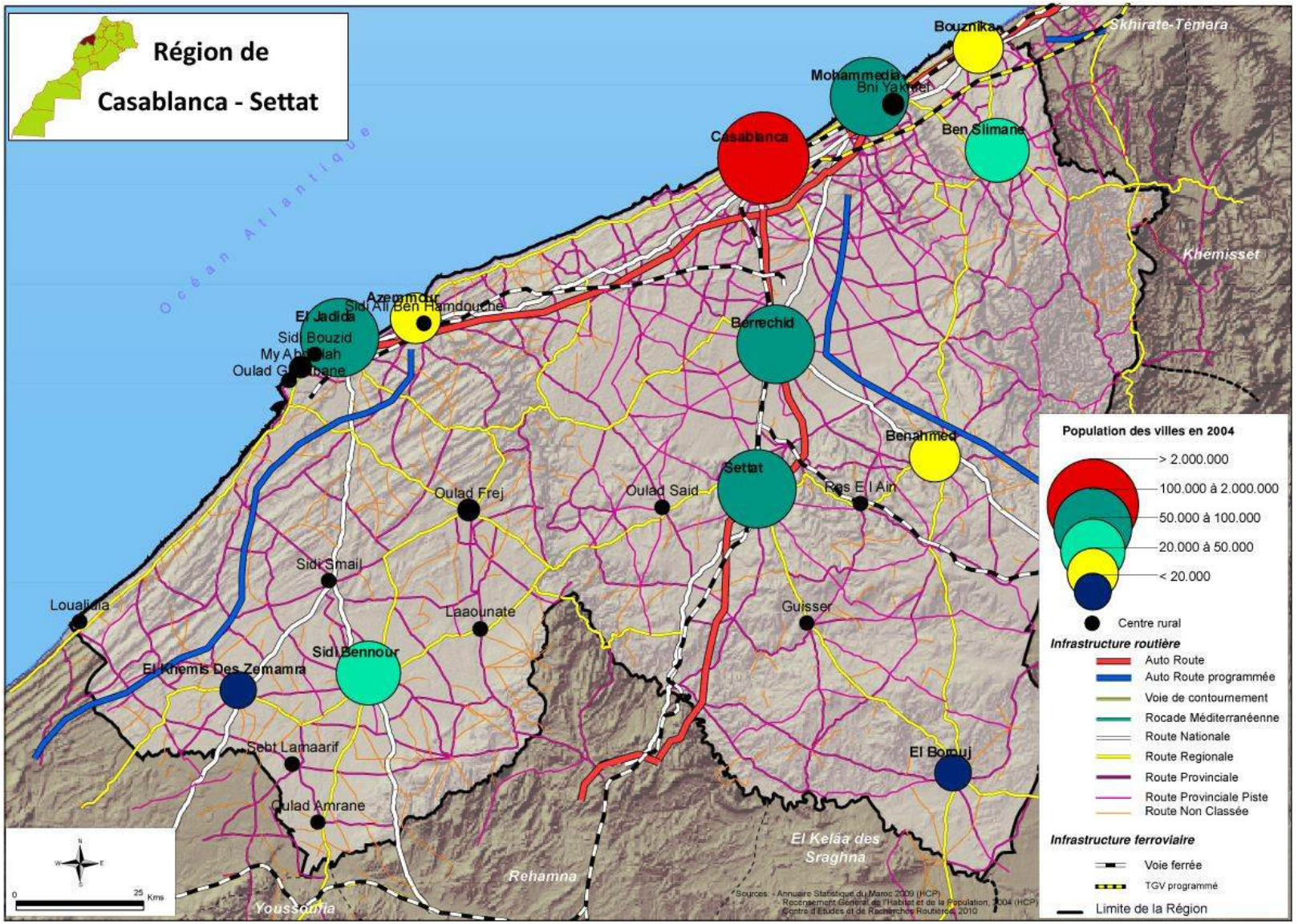
[2] Population âgée de 15 ans et plus



Carte 9: Taux d'urbanisation en 2014

Un seul grand groupement urbain domine largement l'armature urbaine de la Région: Casablanca et Mohammedia, concentrant plus de 73% de la population urbaine de la Région. Viennent ensuite trois villes moyennes qui sont El Jadida, Settat et Berrechid avec une population variant entre 195.000 et 136.000 habitants. Les deux municipalités de Benslimane et Sidi Bennour ont une population successives de 57.101 et 55.815 alors que cinq petites villes ont une population qui varie entre 13.000 et 30.000 habitants, il s'agit de Ben Ahmed, Elborouj, Azemmour, Zemamra et Bouznika qui totalisant 4% de la population urbaine régionale.

Les autres centres dont les populations ne dépassant pas les 17.000 habitants abritent 1% de la population urbaine régionale.

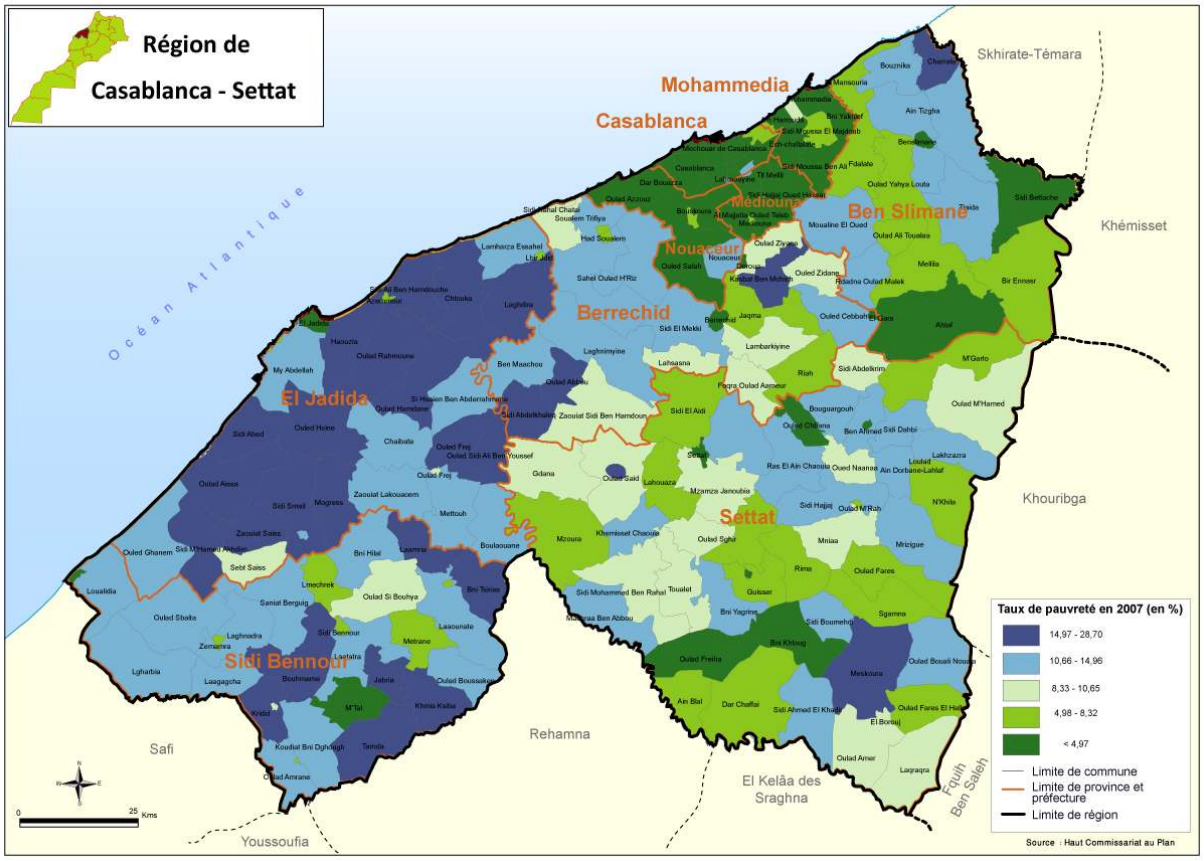


Carte 10: Réseau urbain de la Région

4. Pauvreté et développement humain

Selon la carte de pauvreté de 2007, le taux de pauvreté dans la région de **Casablanca-Settat** s'est situé en 2007 à 9,9% contre 8,9% à l'échelle nationale, soit un écart de 1 point.

Par milieu de résidence, la pauvreté demeure beaucoup plus ancrée en milieu rural de la région (le taux de pauvreté varie de 2,5 à 27,3%). Cependant, en milieu urbain de la région, le taux de pauvreté varie entre 0.5 % et 25.6%.



Carte 11: Taux de pauvreté en 2007

V. INFRASTRUCTURES DE BASE

1. Le réseau routier

La région dispose d'une armature routière très satisfaisante par rapport au reste du territoire national avec un linéaire de 5693 Km réparti comme suit :

- Routes Nationales : 451,83 **Km**.
- Routes Régionales : 1118,7 **Km**
- Routes Provinciales : 4121,6 **Km**.

Tableau 4: Répartition du réseau routier par province et densité par habitant et par km²

Province ou Préfecture	Réseau total revêtu (km)	Nombre d'habitants en 2014	Superficie en KM²	DENSITE	
				km/1000 hab	km/1000km²
Casablanca	361	3866102	962	0,09	375,26
Mohammedia	179,607	404648	64	0,44	2806,36
El Jadida	1143	786 716	3259	1,45	350,72
Sidi Bennour	816	452 448	2741	1,80	297,70
Settat	1701,597	634 184	7125	2,68	238,82
Berrechid	901,491	484 518	2625	1,86	343,43
Benslimane	769	233 123	2672	3,30	287,80
Région Casablanca-Settat	5692,1	6 861 739	19448	0,83	292,68
TOTAL NATIONAL	**40632,00**	**33848242**	**710850**	**1,20**	**57,16**

Source : Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique

Le nombre de véhicules immatriculés en 2012 est de l'ordre de 108.094 véhicules, représentant 13% du total des véhicules immatriculés au Maroc. Ces véhicules sont répartis comme suit :

Tableau 5: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur

Année 2012	*Total général*	*Véhicules utilitaires*	*Voitures de tourisme*	*Motocyclettes*
Région de Casablanca-Settat	**108094**	**63022**	**44146**	**926**
Benslimane	1 133	655	467	11
Settat	4 333	2 666	1 633	34
Casablanca Bernousi	6 053	3 647	2 369	37
Casablanca Est	5 096	2 955	2 107	34
Casablanca Nord	48 031	27 944	19 640	447
Casablanca Sud	34 309	19 570	14 446	293
Mohammadia	5 134	3 001	2 074	59
El Jadida	809	639	169	1
Sidi Bennour	3 196	1 945	1 241	10

Source : Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, 2013

2. Le réseau autoroutier

La région de Casablanca-Settat est considérée comme étant la région la mieux dotée en

infrastructure autoroutière avec ses trois principaux axes : Tanger-Casablanca, Casablanca-Marrakech et dernièrement Casablanca-Béni Mellal.

La R2gion est desservie par les autoroutes :

- **L'autoroute A3** reliant Casablanca - Rabat fut la première autoroute lancée au Maroc avec la première tranche (33,5 km) Casablanca-Oued Cherrat ouverte dès 1978, et complétée jusqu'à Rabat en 1987 puis mise sous péage en 1991.
- **L'autoroute A7** d'une longueur de 453 km et allant de Casablanca à Agadir en passant par le nord-ouest de Marrakech, a été achevée en 2010 (tronçon Marrakech-Agadir). Elle relie la plaine de la Chaouia aux villes de Casablanca, Mohammedia, Berrechid et Settat, qui concentrent une partie importante de l'activité industrielle et économique du Royaume. Elle a permis de soulager la route principale n°7 qui est la seule voie importante assurant auparavant la liaison.
- **L'autoroute A5** « Casablanca - El Jadida » d'une autoroute longue de 81 km reliant Casablanca à El Jadida, se compose du périphérique de Casablanca qui contourne la métropole, et permet d'éviter les incessants embouteillages de la voie express urbaine qui la traverse.
- **L'autoroute A8** reliant Berrechid à Bénimellal, le premier tronçon (95 km) de l'autoroute reliant Khouribga à Beni Mellal, a été ouvert à la circulation le 17 mai 2014, tandis que le deuxième tronçon (77 km) reliant Khouribga à Berrechid a été mis en circulation le 16 juillet 20151.
- D'une longueur de 143 km, **l'autoroute El Jadida-Safi**, prévue cette année, disposera de 6 échangeurs, deux aires de services et un parking sécurisé. Trois viaducs sont également planifiés ainsi que 115 ouvrages de rétablissement.

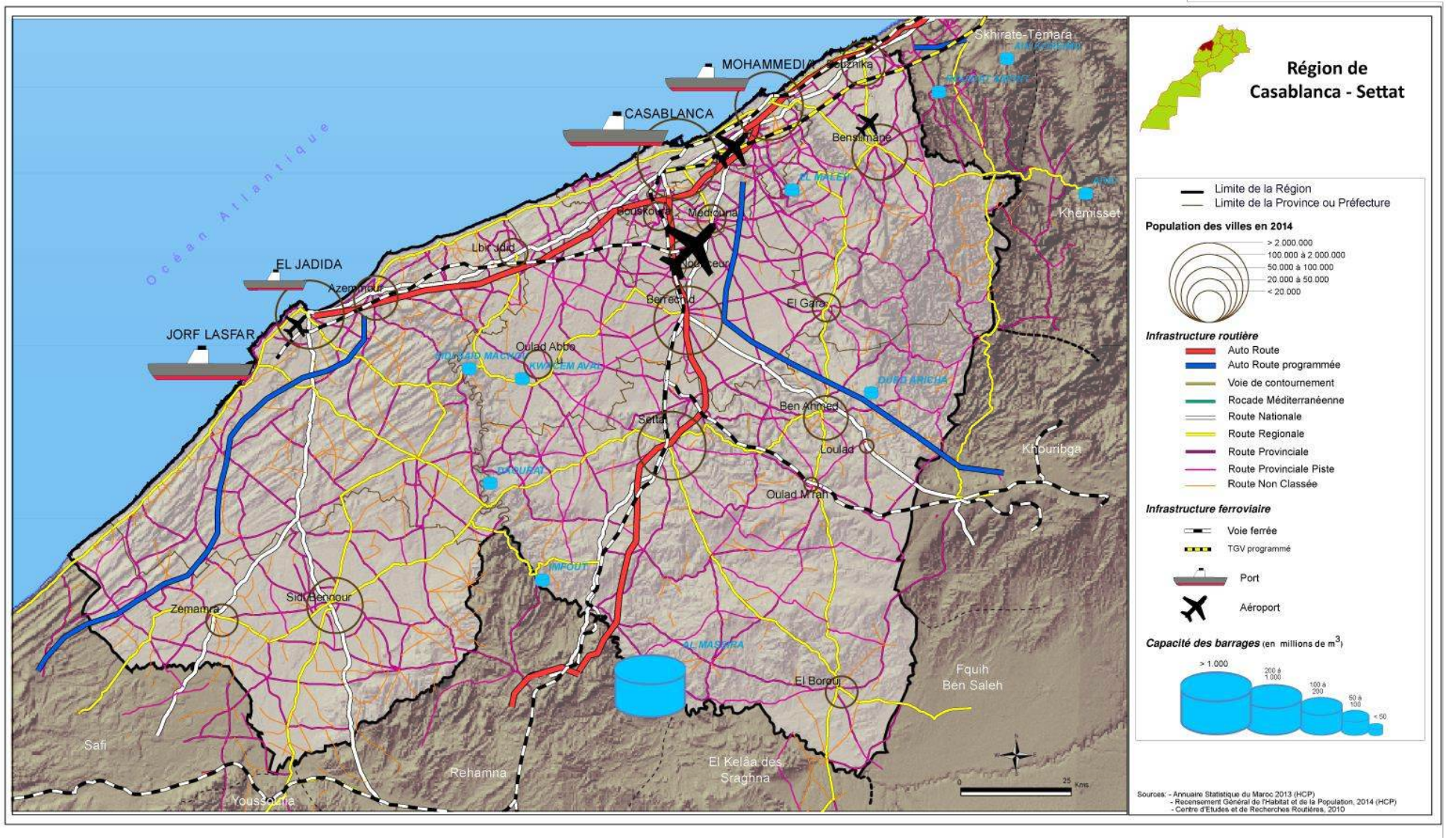
3. Le réseau Ferroviaire

La région de **Casablanca-Settat** est desservie par une ligne ferrée d'importance nationale qui fait partie d'un faisceau desservant les grandes agglomérations de la côte Atlantique et les villes de l'intérieur et de l'oriental comme Fès, Taza, Oujda et Marrakech. Elle est traversée, d'une part, dans sa partie centrale par la ligne reliant Tanger à Marrakech et dans sa partie littorale par la ligne menant vers El Jadida d'autre part.

Dans le centre de Casablanca, la ligne se dédouble par un embranchement en direction du port qui aboutit au terminus de la gare Casa Port.

4. Transport urbain

Ajoutée à cette infrastructure, une ligne de Tramway de 31 km a été inaugurée en décembre 2012 à Casablanca, desservant 48 stations. En 2013, le Tram transportait en moyenne 100 000 personnes par jour. Ce tramway vise à désengorger le centre-ville et combler une partie du déficit de transport public dans cette agglomération.



Carte 12 : Principales infrastructures de base

5. Equipement aéroportuaire

La région dispose de quatre aéroports : Mohammed V, Anfa, Tit Mellil et Benslimane. Sur ces 4 aéroports, celui de Casablanca Mohammed V est le premier aéroport international du Maroc. Il s'étend sur une superficie de 1.700 ha environ.

Situé à 32 km du centre de Casablanca, cet aéroport est desservi par :

- Une autoroute à péage desservant le centre de Casablanca et le reste du pays ;
- Une navette ferroviaire reliant l'aéroport au centre de l'agglomération;
- Des grands taxis ;

A proximité de l'aéroport, une technopole d'une superficie de 206 ha (1ère phase réalisée sur 150 ha) qui a permis d'accueillir plus de 6.000 emplois.

Inauguré en 2013 et édifié sur plusieurs hectares, le nouvel aéroport de Benslimane, est destiné accueillir les vols cargo pour devenir le premier hub de fret aérien dans le royaume.

6. Equipement Portuaire

La Région s'ouvrant sur une façade maritime sur l'Océan Atlantique, d'une longueur de 235 Km dispose en termes de moyens de communication maritime, des ports suivants:

- **Le port de Casablanca** est un port multifonctions principalement tourné vers le commerce. Il s'étend sur 450 ha, dont 256 ha de terre-pleins et offre plus de 8 km linéaires de quai. Il peut accueillir et traiter jusqu'à 40 navires à la fois. Il comprend un port de commerce, un port de pêche, un port de plaisance, ainsi que des installations et des infrastructures pour la mise à flot et à sec des navires dans les chantiers navals. Il constitue avec celui de Mohammedia, le premier complexe portuaire marocain. Ces deux ports traitent ensemble plus de 55% du trafic portuaire national.
- **Le port de Mohammedia** est le premier port pétrolier du Maroc. Il est composé :
 - d'un ancien bassin destiné à tous les vracs liquides autres qu'hydrocarbures (huiles, mélasses …). Ce bassin peut accueillir des navires jusqu'à 120 mètres et de 8000 Tonnes maximum. Cet ancien bassin accueille également un port de pêche et un port de plaisance ;
 - d'un terminal pétrolier équipé de deux postes d'une profondeur de 18 mètres

lui permettant de recevoir des grands pétroliers et des gaziers.

Le trafic annuel d'hydrocarbures avoisine les 10 MT soit 95 % des besoins du pays en produits pétroliers.

La plus grande raffinerie du Royaume, la Samir, est située à proximité et approvisionnée à partir du terminal pétrolier par un réseau de 20 km de pipelines.

- **Le port de Jorf lasfar** : Situé à proximité d'El Jadida (à 26 km), ce Port industriel a été conçu pour être un port d'exportation des phosphates et des engrais. Sa vocation a déterminé son emplacement entre trois gisements de phosphate (Benguerir, Youssoufia et Khouribga).
- **Le port d'El Jadida** qui est un port de pêche situé à 100 km au Sud-Ouest de Casablanca et à 170 km au Nord-Est de Safi.

7. àPoste et Télécommunication

Vu l'importance économique et sociale du secteur des postes et télécommunications, les opérateurs télécoms continuent d'améliorer et de développer leurs prestations tant au niveau national que régional. Il est de même pour la région de Casablanca-Settat où il a été procédé durant ces dernières années, à l'instar des autres régions du Royaume, à la réalisation de plusieurs projets portant sur la création de nouvelles infrastructures et équipements.

8. Alimentation en eau potable et électrification

a) L'Eau Potable

Dans la région de Casablanca-Settat, l'approvisionnement par le réseau d'eau potable est assuré par l'Office National de l'Eau et de l'Electricité (ONEE), par la LYDEC (Lyonnaise des Eaux de Casablanca), la Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau, d'Électricité et d'Assainissement liquide des Provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour (RADEEJ) et la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Chaouia (RADEEC). Dans les espaces non desservis, l'alimentation se fait par l'exploitation directe des ressources (sources, puits).

Au niveau de chaque province, l'approvisionnement en eau potable se fait par plusieurs ressources: les sources locales de Bejaâd et Oued Zem, à Settat, le barrage de Daourat à El Jadida et les ressources de Berrechid, El Gara et Sidi El Aïdi, et à Ben Slimane, le complexe de Bou Regreg, les deux stations de traitement situées dans d'autres régions : le Barrage Sidi

Mohamed Ben Abdellah sur l'oued Bou Regreg.

Si le milieu urbain est desservi dans sa quasi-totalité, les carences en approvisionnement sont plus ressenties en milieu rural, et ce, malgré les efforts déployés par l'Etat (programmes du PAGER et de la Lutte contre la Sécheresse) dont le but est de généraliser l'accès à l'eau potable. En effet, dans les communes rurales, les petits centres urbains sont généralement alimentés par un réseau, de nombreux douars et les zones isolées s'approvisionnent encore à partir de puits dans la nappe souterraine.

En 2011, l'ONEP a affiché le nombre d'abonnés consommateurs a atteint 74.588, avec une production de 208.214 milliers de mètre cube.

Tableau 6: Activités de l'Office National de l'Eau Potable selon la province ou la préfecture

Année 2011 En milliers de mètre cube (m^3)	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		aux abonnés consommateurs	aux régies	
Casablanca-Settat	**74 588**	**10 905**	**154 292**	**208 214**
Casablanca, Mohammedia, Mediouna et Nouaceur	3 923	920	128 980	135 547
El Jadida	1154	322	18 771	54 391
Settat	10 751	1 253		8 292
Berrechid	35 749	4 364	6 541	6 277
Benslimane	23 011	4 046	-	3 707

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable.

b) L'Electrification

La région de Casablanca-Settat consomme entre 27 et 30 % de l'énergie électrique consommée au niveau national. Le territoire est alimenté en énergie électrique par un réseau de transport géré par l'ONEE (Office National d'Eau et d'Electricité). C'est un réseau maillé réalisant une interconnexion entre les différents moyens de production du pays (centrales thermiques, usines hydrauliques, éoliens…) ainsi que vers les réseaux algérien et espagnol. Il comprend des lignes très haute tension (225 kV), des lignes haute tension (60 kV) et moyenne tension (22 kV). L'interconnexion de ce réseau permet de répondre à la forte demande d'énergie de la région, mais aussi d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en cas de défaillance d'une unité de production.

Disposant du centre de production principal d'électricité qu'est Mohammedia, de la centrale thermique JLEC (Jorf Lasfar Energy Compagny) qui produit 38 % de la production totale de l'ONEE, et des centrales hydro-électriques, situées aux barrages Al Massira, Daourat, Imfout et Sidi Saïd Ben Maâchou, la production en électricité atteint 4% du total national. La totalité

des provinces de la région de Casablanca-Settat sont raccordées au réseau national et tous les centres urbains sont desservis.

L'alimentation en électricité est assurée par la Lyonnaise des Eaux de Casablanca (LYDEC) dans la ville de Casablanca, la Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau, d'Électricité et d'Assainissement liquide des Provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour (RADEEJ) et la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Chaouia (RADEEC) et l'ONEE dans le reste des milieux urbains et ruraux de la région.

L'approvisionnement en énergie électrique est un facteur déterminant pour le développement du monde rural et constitue une condition nécessaire à son intégration à la vie économique et sociale. C'est ainsi que beaucoup d'efforts sont déployés, ces dernières années à travers un certain nombre de programmes, surtout le PERG[3], qui a eu des effets positifs sur le taux d'électrification rurale. Ce taux a franchi **99**% en mars 2015.

A fin avril 2014, le nombre des villages mis sous tension a atteint 12.337, ce qui représente 34% du total des villages marocains mis sous tension et place la région au premier rang des bénéficiaires de ce programme.

Tableau 7: Nombre de villages mis sous tension à fin avril 2014

Région et Provinces	Nombre de villages
EL JADIDA	831
HAY HASSANI	3
MEDIOUNA	48
MOHAMMADIA	43
NOUACEUR	48
SETTAT	1048
SIDI BENNOUR	822
SIDI BERNOUSSI	4
Casablanca-Settat	12.337
Maroc	36.355

Source : Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, 2015

L'utilisation des énergies renouvelables (surtout l'énergie solaire), est en train de s'étendre, grâce à leur faible coût et de l'ensoleillement de la région.

[3] Programme d'Electrification Rurale Global (PERG)

VI. SECTEURS SOCIAUX

1. Education et enseignement

La région dispose d'une infrastructure éducative importante, dont des établissements supérieurs et universitaires. Le nombre d'inscrits dans la région pour l'année scolaire 2012-2013[4] s'élève à **740.198** élèves dans le 1er cycle fondamental dont **353.231** filles soit 48% (enseignement public et privé). Ces chiffres pour le 2ème cycle sont de **326.628** élèves avec **152.421** filles soit 46%.

a) Enseignement fondamental

La part du monde rural pour le 1er cycle est de **245.309** élèves (dont 47% sont des filles) soit 45 % du nombre total des élèves, alors que celle pour le 2ème cycle, ce chiffre est de **52.302** élèves dont 40% sont des filles.

Tableau 8: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe

Province et préfecture	Enseignement public				Enseignement privé		Total	
	Total		Rural					
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Casablanca Anfa	13 020	6 352	-	-	26 127	12 715	39 147	19 067
Al fida - Mers Soultan	12 367	6 107	-	-	6 708	3 214	19 075	9 321
Ain Sebaa - Hay Mohamadi	17 026	8 234	-	-	19 873	9 611	36 899	17 845
Ain Chok	15 700	7 540	-	-	25 950	12 454	41 650	19 994
Hay Hassani	23 710	11 377	-	-	21 899	10 617	45 609	21 994
Ben Msik	14 987	7 325	-	-	5 023	2 435	20 010	9 760
Moulay R'Chid - Sidi Othman	35 756	17 239	-	-	12 326	5 863	48 082	23 102
Sidi Bernoussi	41 873	20 526	-	-	20 412	9 812	62 285	30 338
Mediouna	17 637	8 489	6 497	3 047	2 837	1 336	20 474	9 825
Mohammadia	28 136	13 436	12 289	5 825	12 457	5 841	40 593	19 277
Nouaceur	33 138	15 966	5 500	2 576	1 532	673	34 670	16 639
El Jadida	88 185	41 327	71 522	33 249	13 962	6 661	102 147	47 988
Sidi Bennour	60 809	28 552	54 291	25 409	2 843	1 357	63 652	29 909
Benslimane	21 883	10 344	13 336	6 277	3 216	1 546	25 099	11 890
Settat	74 108	34 742	56 931	26 468	7 989	3 732	82 097	38 474
Berrechid	45 866	21 643	24 943	11 628	12 843	6 165	58 709	27 808
Casablanca-Settat	**544201**	**259199**	**245309**	**114479**	**195997**	**94032**	**740198**	**353231**
NATIONAL	**3 454 268**	**1 644 819**	**1 921 577**	**907 839**	**575 874**	**273 534**	**4 030 142**	**1 918 353**

Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014

Le corps enseignant comporte **26.270** instituteurs du 1er cycle dont 66% sont des institutrices (ce chiffre est de 89% au niveau du secteur privé), **5.496** instituteurs du 2ème cycle dont 49% enseignantes et avec 4871 enseignants exerçant dans le milieu rural dont 37% enseignantes.

Concernant les structures d'accueil éducatives, la région compte au niveau primaire, 1.913 établissements, 2.713 satellitaires et 6 écoles communautaires.

[4] Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014.

Tableau 9: Enseignement primaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement							
Province et préfecture	**Enseignement public**						**Enseignement privé**
	Total			**Rural**			
	Etablissements	**Dont écoles communautaires**	**Satellitaires**	**Etablissements**	**Dont écoles communautaires**	**Satellitaires**	
Settat	170	1	351	135	1	348	27
El Jadida	142	1	292	110	1	292	60
Khouribga	125	-	192	60	-	192	26
Sidi Bennour	93	1	261	82	1	261	15
Berrechid	71	-	137	45	-	127	56
Sidi Bernoussi	65	-	-	-	-	-	70
Nouaceur	60	-	19	11	-	14	10
Benslimane	57	-	90	38	-	83	17
Mohammadia	52	-	15	19	-	15	47
Ain Sebaa - Hay Mohamadi	48	-	-	-	-	-	71
Moulay R'Chid - Sidi Othman	47	-	-	-	-	-	37
Hay Hassani	43	-	-	-	-	-	84
Casablanca Anfa	41	-	-	-	-	-	101
Al fida - Mers Soultan	40	-	-	-	-	-	27
Ben Msik	31	-	-	-	-	-	18
Mediouna	31	-	14	15	-	10	14
Ain Chok	25	-	-	-	-	-	92
Casablanca-Settat	**1141**	**3**	**1371**	**515**	**3**	**1342**	**772**
NATIONAL	**7 541**	**68**	**13 226**	**4 601**	**68**	**13 034**	**2 374**
Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014							

Elle dispose de 23.023 salles de classe, 25 371 classes en 2014 (en milieu rural, ces chiffres représentent 25% et 69% respectivement sont), en plus de 690 établissements au niveau de l'enseignement secondaire collégial et 447 lycées pour le secondaire qualifiant offrant 40 internats dont 10 sont en milieu rural.

Tableau 10: Enseignement secondaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement								
Province et préfecture	**Enseignement public**						**Enseignement privé**	
	Salles utilisées		**Dt nouvelles création**		**Classes**			
	Total	**Rural**	**Total**	**Rural**	**Total**	**Rural**	**Salles**	**Classes**
Settat	2 134	1 672	12	10	2 755	2 240	388	315
El Jadida	1 780	1 403	10	10	2 927	2 452	747	595
Sidi Bennour	1 289	1 157	18	18	2 153	1 962	161	121
Berrechid	992	652	2	-	1 466	911	659	521
Sidi Bernoussi	929	-	52	-	1 145	-	988	823
Moulay R'Chid - Sidi Othman	850	-	-	-	1 002	-	556	470
Benslimane	690	443	12	1	826	545	174	143
Nouaceur	681	138	16	2	926	188	88	70
Mohammadia	665	235	18	6	828	374	626	525
Hay Hassani	578	-	51	-	673	-	1 074	856
Ain Sebaa - Hay Mohamadi	530	-	-	-	520	-	938	796
Al fida - Mers Soultan	474	-	-	-	395	-	301	257
Casablanca Anfa	463	-	12	-	424	-	1 446	1 107
Ben Msik	458	-	-	-	425	-	199	187
Ain Chok	371	-	-	-	440	-	1 296	1 048
Mediouna	340	137	8	8	515	215	158	117
Casablanca-Settat	**13 224**	**5 837**	**211**	**55**	**17 420**	**8 887**	**9 799**	**7 951**
Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014								

b) L'université

Au niveau de l'enseignement supérieur, la région a bénéficié au cours des trente dernières années d'importants efforts qui lui ont permis de devenir aujourd'hui, le premier pôle universitaire du Royaume. La région comprend en effet quatre universités, l'université Hassan II créée en 1975 (Ain Chock et Mohammedia), l'université Hassan 1er à Settat et l'université Chouaïb Doukkali à El Jadida.

En parallèle, une série d'Ecoles Supérieures et d'Instituts Spécialisés privés existent, et la formation professionnelle est assurée par un système diversifié de promotion et de coordination qu'offrent les établissements publics et privés répartis sur tout le territoire de la région.

L'université Hassan II Casablanca[5] a accueilli en 2012, 28.725 étudiants, elle est composée des trois sites suivants:

- **Préfecture de Hay Hassani**
 - Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales FSJES: 12 173 étudiants;
 - Faculté des sciences FS : 5732 étudiants;
 - Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique ENSEM : 648 étudiants;
 - Ecole Supérieure de Technologie EST : 823 étudiants ;
 - Ecole Normale Supérieure 383 étudiants;
 - Cité universitaire CU;
 - Bibliothèque Universitaire Mohamed SEKKAT (BUMS);
 - Complexe sportif.
- **Préfecture d'Anfa**
 - Faculté de médecine et de pharmacie FMP: 4293 étudiants;
 - Faculté de médecine dentaire FMD: 595 étudiants;
 - Présidence de l'université.
- **Préfecture d'Aïn Chock**
 - Faculté des Lettres et des Sciences Humaines FLSH : 4078 étudiants.

Cette structure offre en matière de recherche scientifique 35 laboratoires, 145 équipes de recherche, 5 Centres d'Études Doctorales et 4 pôles de compétence.

Ses ressources humaines sont constituées de 1.160 enseignants chercheurs et 710 administratifs.

Quant à l'Université Hassan II Mohammedia, elle présente les chiffres suivants :

- Etablissements : 9
- Campus universitaires : 3

[5] Chiffres mis à jour le 23 février 2012

- Etudiants inscrits : 45163
- Nouveaux inscrits : 15773
- Lauréats en 2012 : 5218
- Etudiants étrangers : 401
- Enseignants chercheurs : 926
 - Campus Mohammedia : 449
 - Campus Aïn Sebaa : 64
 - Campus Ben M'Sik : 413
- Administratifs : 434
 - Campus Mohammedia : 246
 - Campus Aïn Sebaa : 40
 - Campus Ben M'Sik : 148

L'Université Hassan 1er a 19724 étudiants répartis comme suit :

- 1202 étudiants à l'ENCG
- 616 étudiants à l'ENSA
- 377 étudiants à la EST
- 3824 étudiants à la FST
- 9412 étudiants à la FSJES
- 4293 étudiants à la FPK

Ses 344 Enseignants Permanents sont répartis comme suit:

- 19 enseignants à l'EST
- 35 enseignants à l'ENCG
- 19 enseignants à l'ENSA
- 147 enseignants à la FST
- 80 enseignants à la FSJES
- 44 enseignants à la FPK

Et ses 260 Administratifs sont répartis comme suit :

- 63 administratifs rattachés à la présidence
- 42 administratifs rattachés à la FSJES
- 63 administratifs rattachés à la FST
- 34 Administratifs rattachés à l'ENCG
- 19 Administratifs rattachés à la FPK 14 administratifs rattachés à l'EST
- 25 administratifs rattachés à l'ENSA

Au titre de l'année 2013-2014, l'Université Chouaïb Doukkali compte : 16.302 étudiants, 507 enseignants, 255 administratifs et techniciens.

c) La formation professionnelle

Le dispositif de la formation professionnelle est diversifié et multisectoriel. Plus de 180 filières (Administration, gestion et commerce, BTP, NTIC, Cuir, Textile, hôtellerie, offshoring, Textile & habillement, Aéronautique, Automobile, Artisanat, Métiers de logistique …etc.) sont enseignées dans 75 établissements accrédités qui sont implantés dans les différentes

préfectures et provinces de la Région. La majorité des établissements relève de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail « O.F.P.P.T », les autres dépendent de plusieurs Ministères : la Jeunesse, l'Artisanat, le Tourisme, l'Intérieur, la Justice, la Santé, etc. …

En 2012-2013[6], le nombre de stagiaires en 2012-2013 s'est élevé à **59.655** dont **21.821** sont des techniciens spécialisés.

Tableau 11: Effectif des stagiaires par niveau, région et province (ou préfecture) : Public (2012-2013)

	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
Casablanca-Settat	**59 655**	**21 821**	**21 030**	**13 312**	**3 492**
Ain Chok	5 482	3 111	1 615	700	56
Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi	11 253	3 863	4 535	2 571	284
Al Fida-Mers Sultan	3 901	1 728	1 493	381	299
Ben M'Sick	1 625	1 501	-	124	-
Casablanca-Anfa	5 718	2 460	2 180	1 017	61
Hay Hassani	4 172	2 144	988	605	435
Mohammadia	4 227	1 390	1 380	1 191	266
Moulay Rachid	4 598	881	1 884	1 567	266
Médiouna	503	109	99	238	57
Sidi Bernoussi	3 631	890	1 668	770	303
El Jadida	4 859	1 098	2 390	1 065	306
Sidi Bennour	591	-	87	355	149
Benslimane	1 867	461	556	690	160
Berrechid	2 624	810	554	832	428
Settat	4 604	1 375	1 601	1 206	422
Ensemble	**224 987**	**69 157**	**75 069**	**59 611**	**21 150**

Source statistique: Département de la Formation Professionnelle, 2013

2. Santé

a) L'équipement sanitaire

L'infrastructure sanitaire dans la région comporte des services hospitaliers et des services pour les soins de base. La région dispose, en terme d'infrastructures publiques de santé, au titre de l'année 2013, de 25 hôpitaux et 342 établissements de soins de santé de base avec une capacité de 5.193 lits (représentant 19% de la capacité nationale) dont 3.455 lits au niveau du Grand Casablanca, soit 67% de la capacité totale.

Tableau 12: L'infrastructure sanitaire selon la province et la préfecture, publique et privée

Provinces et Préfectures	INFRASTRUCTURE PUBLIQUE						INFRASTRUCTURE PRIVEE								
	Hôpitaux		Etablissements SSB		Chir dent	Med C.L	CPBL		CPBNL		Cab RX	Lab. méd.	Cab. con.	Phar mac.	Chir dent
	Nbre	Lits	Existant				Nb	Lits	Nb	Lits					
			Urb.	Rur.											
Ain Chok	2	15	13		3	2	3	11	1	90	2	4	14	15	69
Ain Sbaa-Hay Mohammadi	1	27	14		5	4	6	13			5	7	17	16	11
Al fida-Mers Sultan	1	25	15		7	7	1	40	2	95	1	5	13	88	97

[6] Rapport d'activité du Département de la Formation Professionnelle -2013

Tableau 12: L'infrastructure sanitaire selon la province et la préfecture, publique et privée

Provinces et Préfectures	INFRASTRUCTURE PUBLIQUE						INFRASTRUCTURE PRIVEE								
	Hôpitaux		Etablissements SSB		Chir dent	Med C.L	CPBL		CPBNL		Cab RX	Lab. méd.	Cab. con.	Phar mac.	Chir dent
	Nbre	Lits	Existant				Nb	Lits	Nb	Lits					
			Urb.	Rur.											
Ben M'sick	1	80	8		6	2						4	10	62	65
Casablanca-Anfa	4	193	16		4	1	60	109	4	39	53	10	110	24	30
Hay Hassani	1	11	9		4	2	5	17	2	86	2	7	17	12	52
Machouar Casablanca			2		4	1							2	3	1
Médiouna	1	11	6	3		1							13	43	4
Mohammedia	1	14	7	5	4	4	3	52	1	44	2	6	11	14	77
My Rachid	1	25	14		6	5	1	44			2	7	10	88	72
Nouaceur	1	50	12	2		2					1	2	4	42	3
Sidi Bernoussi	1	95	14		1	2			1	60		6	16	12	73
El Jadida	3	48	8	28	5	3	6	17	1	65	3	5	14	22	50
Sidi Bennour	2	90	4	26	2	2	2	40				1	49	92	6
Ben Slimane	1	45	5	15	3	3						2	18	66	7
Berrechid	2	67	7	25	4	2	2	33			1	2	53	11	15
Settat	2	44	11	73	5	2	2	18	1	86	1	3	75	13	15
Total Région	**25**	**5194**	**165**	**177**	**63**	**68**	**91**	**1913**	**13**	**923**	**73**	**167**	**2568**	**1907**	**1023**
Total Maroc	**143**	**27706**	**775**	**1984**	**277**	**290**	**304**	**6924**	**28**	**1474**	**175**	**395**	**7185**	**7812**	**2700**

CPBL Clinique privée à but lucratif
CPBNL Clinique privée à but non lucratif
ESSB Etablissement de soins de santé de base
Méd.C.L. Médecin de collectivité locale

Source : Ministère de la Santé, 2013

Les centres de soins de santé de base se composent de 342 établissements répartis en 123 centres de santé ruraux communaux, 54 dispensaires ruraux et 165 centres de santé urbains.

Tableau 13: Formations de soins de santé de base selon la province et la préfecture), public

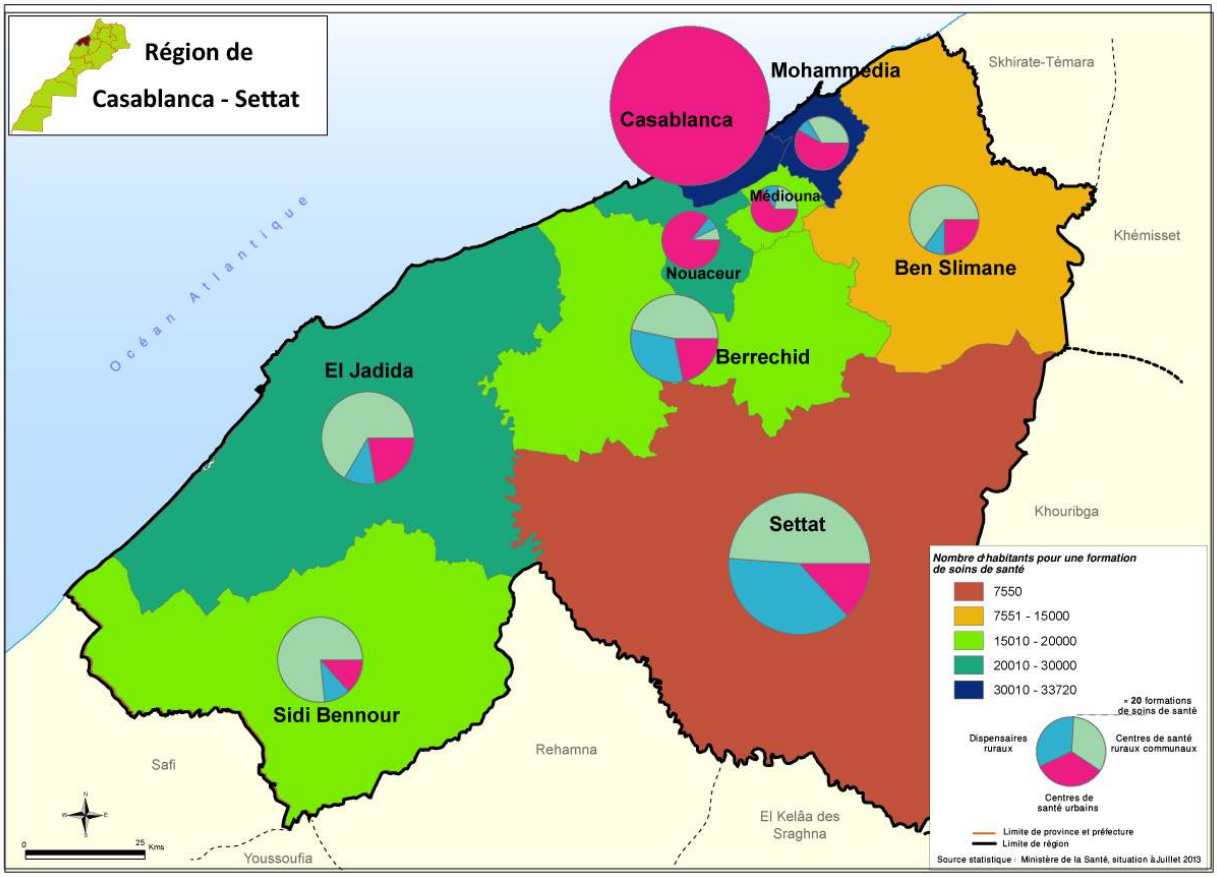
Situation du mois de juillet Année 2013	*Centres de santé ruraux communaux*		*Dispensaires ruraux*	*Centres de santé urbains*	
	ALA	*SLA*		*SLA*	*ALA*
Région de Casablanca-Settat	**25**	**98**	**54**	**148**	**17**
Casablanca-Anfa	-	-	-	16	-
Al Fida-Mers Sultan	-	-	-	15	-
Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi	-	-	-	14	-
Moulay Rachid	-	-	-	14	-
Sidi Bernoussi	-	-	-	14	-
Aïn Chock	-	-	-	12	1
Nouaceur	1	-	1	11	1
Settat	8	33	32	8	3
Ben M'Sick	-	-	-	8	-
Hay Al Hassani	-	-	-	8	1
El Jadida	7	17	4	7	1
Mohammadia	-	4	1	6	1
Benslimane	5	8	2	4	1
Sidi Bennour	4	19	3	4	-
Médiouna	-	2	1	3	3
Berrechid	-	15	10	2	5
Mechouar de Casablanca	-	-	-	2	-
Ensemble Maroc	**397**	**849**	**738**	**644**	**131**

ALA : Avec Lits pour Accouchement.
SLA : Sans Lits pour Accouchement.
Source : Ministère de la Santé, 2013

Outre ces structures, la région dispose d'un secteur privé composé de 114 cliniques (dont 13

à but non lucratif) et 2.568 cabinets de consultation.

La densité sanitaire publique en lits hospitaliers est de 1.321 habitants par lit, elle avoisine la moyenne nationale qu'est de 1220 habitants par lit.



Carte 13: Les formations de soins de santé

b) L'encadrement sanitaire

La densité médicale est de l'ordre d'un médecin pour 5.540 habitants, nettement supérieure à la moyenne nationale (3.776 hab/médecin).

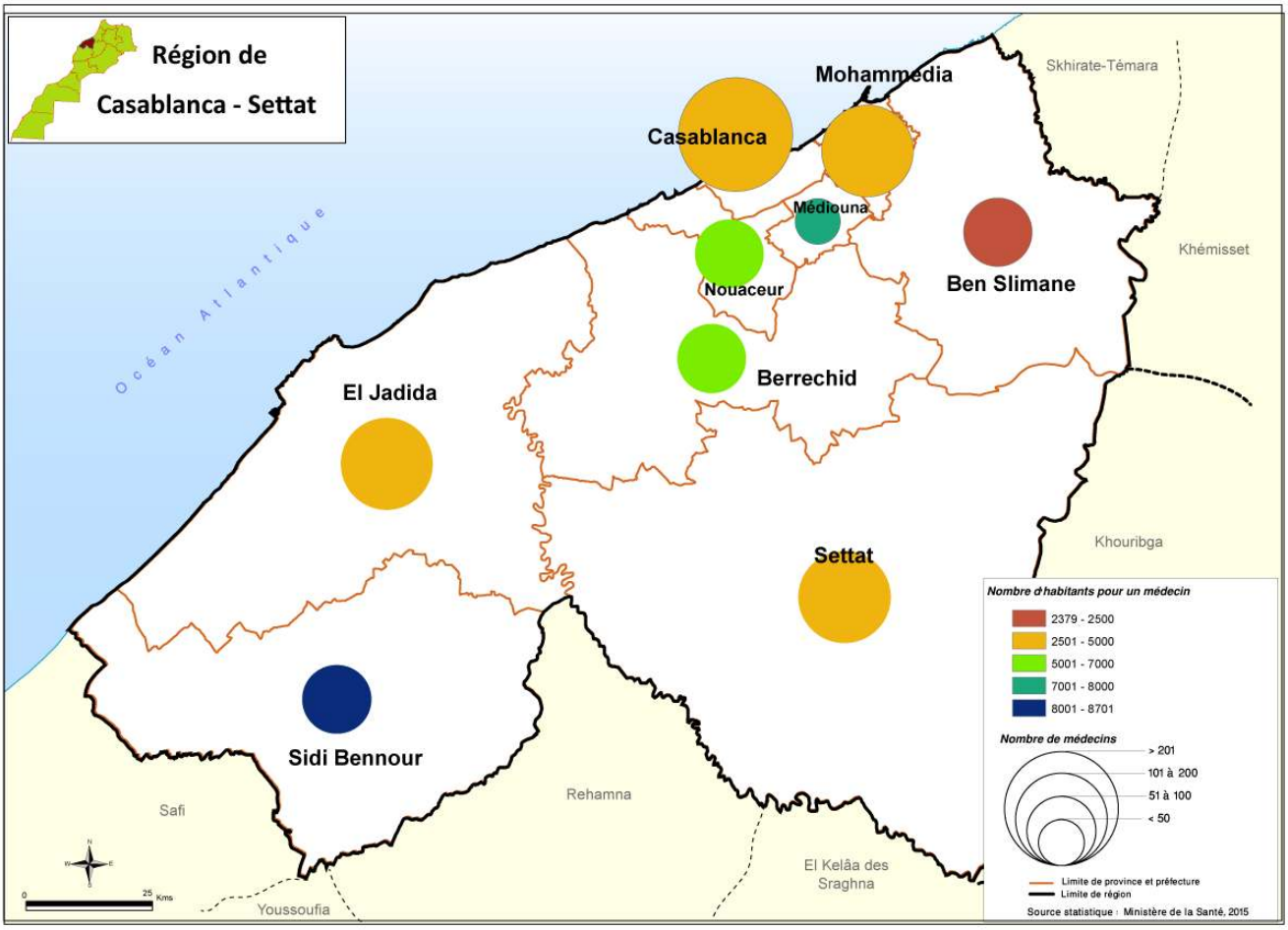
La région dispose de 1.918 infirmiers.

Tableau 14: Répartition du personnel médical par réseau, par province et prefecture-2013

Province & Préfecture	SERVICES HOSPITALIERS			SSB[7] URBAIN			SSB RURAL			AUTRES SERVICES			TOTAL GENERAL		
	MGEN[8]	MSPEC[9]	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL
Casa-Anfa	7	69	76	75	6	81	0	0	0	29	11	40	111	86	197
El Jadida	26	77	103	27	8	35	32	3	35	4	7	11	89	95	184
Settat	36	71	107	25	2	27	27	0	27	13	8	21	101	81	182
Al Fida Derb S.	6	69	75	42	23	65	0	0	0	4	4	8	52	96	148
Ain Chock	7	38	45	39	22	61	0	0	0	9	5	14	55	65	120

[7] Soins de santé de base
[8] Médecin généraliste
[9] Médecin spécialiste

Tableau 14: Répartition du personnel médical par réseau, par province et prefecture-2013															
Province & Préfecture	SERVICES HOSPITALIERS			SSB[7] URBAIN			SSB RURAL			AUTRES SERVICES			TOTAL GENERAL		
	MGEN[8]	MSPEC[9]	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL
Mohammadia	16	46	62	29	9	38	9	4	13	4	3	7	58	62	120
Ain Sebaa H.M	17	46	63	38	12	50	0	0	0	2	2	4	57	60	117
Ben Slimane	12	24	36	33	9	42	16	2	18	2	0	2	63	35	98
Sidi Bernoussi	8	26	34	47	7	54	0	0	0	4	1	5	59	34	93
Hay Hassani	11	38	49	35	1	36	0	0	0	1	3	4	47	42	89
Moulay Rachid S.O	7	41	48	24	6	30	0	0	0	3	3	6	34	50	84
Berrechid	11	25	36	25	1	26	9	0	9	3	1	4	48	27	75
Ben Msik	12	20	32	26	7	33	0	0	0	7	1	8	45	28	73
Nouaceur	6	17	23	17	4	21	4	1	5	6	3	9	33	25	58
Sidi Bennour	17	10	27	6	0	6	18	0	18	1	0	1	42	10	52
Mediouna	0	4	4	11	1	12	3	1	4	1	1	2	15	7	22
Machouar Casa	0	0	0	2	3	5	0	0	0	0	0	0	2	3	5
Total région	**199**	**621**	**820**	**501**	**121**	**622**	**118**	**11**	**129**	**93**	**53**	**146**	**911**	**806**	**1717**
Source : Ministère de la Santé, 2015															



Carte 14: Répartition des médecins selon les provinces et les préfectures

3. La Justice

La région de Casablanca-Settat dispose d'une infrastructure judiciaire importante composée de:

- 8 tribunaux de première instance (El Jadida, Ben Ahmed, Ben Slimane, Berrechid, Casablanca, Mohammedia, Settat et Sidi Bennour)
- 3 cours d'appel (Casablanca, El Jadida et Settat)
- 1 tribunal administratif (Casablanca)
- 1 cour d'appel de commerce à Casablanca
- 1 tribunal de commerce (Casablanca)

Les activités des tribunaux de première instance ont permis de traiter en 2012, un total de 296 356 affaires, avec 209 416 sont des affaires de délits (soit 71%).

Tableau 15: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires: affaires pénales enregistrées

Année 2012	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total dont:
R.C.A[10]. Casablanca	**8 745**	**8 883**	**3 218**	**77 604**	**104 313**
Mohammadia	972	2 376	239	7 962	12 491
Casablanca	7 317	6 166	2 806	65 498	86 345
Benslimane	456	341	173	4 144	5 477
R.C.A. El Jadida	**2 396**	**1 442**	**508**	**11 099**	**17 222**
El Jadida	1 874	-	388	7 724	11 460
Sidi Bennour	522	1 442	120	3 375	5 762
R.C.A. Settat	**1 650**	**6 743**	**495**	**16 005**	**26 643**
Berrechid	771	474	272	5 462	7 591
Ben Ahmed	335	269	49	2 312	3 000
Settat	544	6 000	174	8 231	16 052
Ensemble Région	**25 582**	**34 136**	**8 442**	**209 416**	**296 356**

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

Quant à la répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe, elle se présente comme suit :

Tableau 16: Répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe

Année 2012	Interprètes			Experts judiciaires		
	Total	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin
Casablanca	89	23	66	1 041	70	971
El Jadida	2	-	2	84	7	77
Settat	1	-	1	40	2	38
Total Région	**92**	**23**	**69**	**1 165**	**79**	**1 086**
Total Maroc	**327**	**90**	**237**	**3 023**	**232**	**2 791**

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

[10] R.C.A. : Ressort de la Cour d'Appel

1. Jeunesse, sport et loisirs

a) Installations sportives

La région de Casablanca-Settat dispose d'une importante infrastructure sportive, elle est composée de 211 installations sportives dont 81 concernent le football, 35 terrains de basket-ball, 25 terrains de volley-ball, de 15 piscines, et 25 terrains de hand- ball. Elle dispose également de 12 terrains d'athlétisme et 18 salles de sport.

Tableau 17: Installations sportives selon la province ou la préfecture

Année 2011	Volley-Ball	Hand-Ball	Basket-Ball	Foot-Ball	Base nautique	Salle de Sport	Piscines	Stade de l'athlétisme	Stade de Rugby	Total
Casablanca-Settat	**25**	**25**	**35**	**81**	**3**	**18**	**10**	**12**	**2**	**211**
Benslimane	4	3	4	5	-	1	1	1	-	**19**
Settat	4	2	5	21	-	1	2	1	-	**36**
Aïn Chock-Hay Hassani	1	2	2	11	-	1	-	-	1	**18**
Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi	4	5	6	8	-	4	-	1	-	**28**
Al Fida-Mers Sultan	2	1	2	3	-	-	-	-	-	**8**
Ben M'Sick-Médiouna (2)	5	5	6	7	-	4	2	2	1	**32**
Casablanca-Anfa	1	1	4	4	-	2	2	4	-	**18**
Mechouar de Casablanca	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mohammadia	1	2	1	3	1	2	1	-	-	**11**
Sidi Bernoussi-Zenata	2	1	2	4	-	1	-	1	-	**11**
El Jadida	1	3	3	15	2	2	2	2	-	**30**

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

b) Activités culturelles et loisirs

FOYERS FEMININS

En 2012, la région de Casablanca-Settat, compte 32 foyers féminins encadrés par 116 Jardinières d'enfants.

Tableau 18: Foyers féminins, Année 2012	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants[11]	Nombre de foyers
	Activités de rayonnement et UM	Activités normales[12]		
Casablanca-Settat	**11 373**	**2 272**	**116**	**32**
Aïn Chock-Hay Hassani	-	303	16	5
Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi	1 367	153	6	-
Al Fida-Mers Sultan	1 006	121	4	-
Ben M'Sick-Médiouna (3)	1 100	90	18	1

[11] Titulaires et auxiliaires
[12] Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projet

Tableau 18: Foyers féminins,	Nombre de bénéficiaires		Jardinières	Nombre
Casablanca-Anfa	-	135	7	1
Mediouna	-	-	4	3
Mohammadia	200	438	16	2
Sidi Bernoussi-Zenata	5 384	183	3	-
El Jadida	710	430	7	4
Sidi bennour	-	-	8	3
Benslimane	130	157	8	4
Settat	1 390	262	9	4
Berchid	86	-	10	5
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013				

JARDINS D'ENFANTS SOUS TUTELLE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

La région dispose de 57 jardins d'enfants ayant accueilli 1.375 bénéficiaires des activités institutionnelles au cours de l'année 2012.

Tableau 19: Répartition selon les provinces et préfectures des jardins d'enfants[13], Année 2012	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants		Nombre d'établissements
	Activités éducatives de rayonnement	Activités institutionnelles	Auxiliaires	Fonctionnaires	
Casablanca-Settat	**11 005**	**1 375**	**87**	**33**	**57**
Aïn Chock-Hay Hassani	1 625	109	6	2	5
Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi	512	48	3	3	2
Al Fida-Mers Sultan	320	31	4	5	2
Ben M'Sick-Médiouna (3)	2 243	355	20	1	6
Casablanca-Anfa	1 314	33	5	3	3
Mechouar de Casablanca	-	-	-	-	-
Mohammadia	-	24	3	3	3
Sidi Bernoussi-Zenata	1 440	45	4	-	1
Mediouna	323	74	4	1	3
El Jadida	475	255	16	5	8
Safi	818	109	7	3	7
Sidi bennour	213	28	2	1	1
Benslimane	721	117	6		4
Settat	388	80	6		8
Berchid	613	67	1	6	4
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013					

LES MAISONS DES JEUNES

La région de Casablanca-Settat dispose de 78 maisons des jeunes dont 51 établissements se trouvent au niveau du Grand Casablanca, 9 à El Jadida et 6 à Settat.

Tableau 20 : Répartition selon les provinces et préfectures des activités des maisons des jeunes, Année 2012	Nombre de participants			Nombre d'établissements
	Total	Activités normales	Activités de rayonnement	
Casablanca-Settat	**1 017 328**	**583 963**	**433 365**	**78**
Benslimane	40 854	21 527	19 327	2
Settat	61 066	31 733	29 333	6

[13] Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports.

Tableau 20 : Répartition selon les provinces et préfectures des activités des maisons des jeunes, Année 2012	Nombre de participants			Nombre d'établissements
	Total	Activités normales	Activités de rayonnement	
Berchid	51 642	27 821	23 821	5
Aïn Chock-Hay Hassani	98 004	61 002	37 002	13
Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi	77 531	39 866	37 665	3
Al Fida-Derb Sultan	82 504	43 252	39 252	2
Ben M'Sick-Sidi othmane (1)	93 872	59 136	34 736	10
Casablanca-Anfa	51 393	27 696	23 697	5
Mohammadia	163 262	102 731	60 531	6
Sidi Bernoussi-Zenata	115 418	71 709	43 709	8
Mediouna	69 485	36 942	32 543	4
El Jadida	61 533	32 966	28 567	9
Sidi Bennour	50 764	27 582	23 182	5
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013				

2. Urbanisme et Habitat

Le système urbain régional présente un déséquilibre dans sa structure, aussi bien du point de vue répartition démographique des populations des entités composant l'armature urbaine, qu'au niveau du déploiement des activités socio-économiques productives de richesses dans ces entités.

L'urbanisation des villes et des grands centres urbains se fait d'une manière très rapide. Le privé comme le public s'active à la réalisation de plusieurs projets à travers la région. La couverture en documents d'urbanisme (plans d'aménagement ou de développement) des différentes communes de la région reste insuffisante.

La région de Casablanca-Settat dispose actuellement de 87 documents d'urbanisme approuvés répartis comme suit :

Tableau 21 : Documents homologués opposables aux tiers			
Agence urbaine	Nombre total	Communes urbaines	Communes rurales
CASABLANCA	25	23	2
EL JADIDA ET SIDI BENNOUR	18	5	13
SETTAT	44	11	31
TOTAL	87	39	46
Source : Fédération des agences urbaines, http://www.majal.ma			

Les Schémas directeurs d'aménagement urbain (SDAU) élaborés sont ceux de Grand Casablanca (révisé en 2014), d'El Jadida à l'horizon 2025, de Berrechid et Benslimane (l'étude

a démarré en avril 2015) et du Grand Settat (en cours de lancement, septembre 2015). En plus du SDAU du littoral des Doukkala qui est lui aussi en cours de réalisation.

En ce qui concerne le secteur de l'habitat, malgré l'effort des pouvoirs publics, appuyé par le dynamisme du privé, un déficit important reste à combler.

Sur les 53 villes déclarées sans bidonvilles (85 visées par le programme), la région compte 11 villes : Casablanca, El Jadida, Mediouna, Nouaceur, Mohammédia, Ain Harrouda, Ben Yakhlef, El Brouj, Sidi Bennour, Bouznika et Azemmour, seules El Jadida et Bouznika ont été déclarées sans bidonvilles.

Concernant l'habitat menaçant ruine, une récente étude de la wilaya a recensé 9 250 ménages concernés par la problématique, occupant 3 136 habitats, qu'il s'agit de reloger dans un futur immédiat.

3. Le programme des villes nouvelles

La région de Casablanca-Settat est concernée par la ville nouvelle de Lakhyayta dont les travaux de construction de ses 60 000 logements ont été lancés le 30 novembre 2007. Près de Casablanca, cette ville nouvelle doit s'étaler à terme sur une superficie de 1 231 ha et accueillir une population de 300 000 habitants.

Profitant du retour d'expérience des premiers projets de villes nouvelles, de nouvelles villes nouvelles ont été lancées :

- La **ville nouvelle de Zenata**, sur 1 830 hectares, entre Casablanca et Mohammédia dont la première tranche a été inaugurée le 28 janvier 2013 par le Souverain.
- Le **pôle urbain de Mazagan** (**Puma**) situé entre Azemmour et El Jadida. Ce centre de 1 300 ha est doté d'équipements touristiques, culturels et d'habitats ainsi que d'une zone d'innovation et de recherche. Puma permettra d'accueillir 130 000 habitants à l'horizon 2030.

4. Dynamique urbaine et investissement

La région connaît depuis quelques années une demande croissante en projets d'investissement, particulièrement dans le domaine du tourisme et de l'immobilier. La ville de Casablanca, et sa périphérie concentre la plus part de ces projets, suivie de la province de Settat et de la province d'El Jadida. Cet engouement pour l'investissement dans l'agglomération de Casablanca et sa périphérie est dû à l'attrait qu'exerce cette ville du fait

qu'elle constitue l'espace d'attraction par excellence des investissements industriels. Elle abrite aujourd'hui l'essentiel des industries modernes du pays, en concentrant un appareil productif performant, diversifié et quasi complet (Près de la moitié des unités de production, et les 2/3 des emplois industriels du pays). Toutes les industries y sont présentes avec une prédominance des secteurs du textile, de la mécanique, de l'électronique, de la chimie et de l'agro-industrie.

D'autre part, la Région, principale région métropolitaine du pays en cours de formation, est au cœur du système économique marocain, elle constitue de ce fait la locomotive et l'atout principal pour le développement du pays. Ce rôle lui impose l'obligation de bien fonctionner, car l'enjeu de son développement futur n'est ni régional ni urbain, il est national. L'avenir économique du pays tout entier se joue dans cet espace.

VII. SECTEURS PRODUCTIFS

1. L'Agriculture

Ce secteur absorbe presque 53% de la population active de la région. Le poids de la région au niveau national est important puisque elle détient 13% de la surface agricole utile du pays), ce qui la place en troisième position selon l'importance de cette surface. La SAU[14] de la région représente 58,1% de la superficie totale régionale (1.335.639 hectares).

Tableau 22 : SAU par Province en hectares

Province et préfecture	Irriguée	Non irriguée
Settat	20 667	564 422
El Jadida	59 363	428 576
Ain Chok Hay Hassani	1 776	33 094
Sidi Bernoussi - Zenata	1 657	14 410
Ben M'Sik Sidi Othmane	684	4 817
Mohammadia	222	254
Ain Sebaâ - Hay Mohammadi	9	27
Casa Anfa	18	17
REGION CASABLANCA-SETTAT	84 396	1 045 617
Source : Recensement Général de l'Agriculture		

Par province, Settat et El Jadida détiennent **95**% (51,78% et 43,18% respectivement).

Les superficies irriguées sont de l'ordre de 84 396 ha, soit près de 8% de la SAU régionale et 7% de la SAU irriguées au niveau national, ce qui montre son importance dans la région.

La contribution de la région à la production céréalière nationale demeure importante, elle est de l'ordre de 16,4% lors de la campagne 2011-2012.

Tableau 23 : Productions des principales céréales par région et province et préfecture

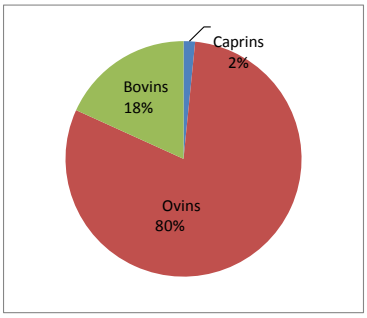
Production en milliers de quintaux- Campagne 2011-2012	Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs	Total
Sidi Bennour	1 075,7	1156,7	169,4	132,5	2534
El Jadida	278,6	1003,3	292,8	200,9	1776
Berrchid	810,3	832,3	14,0	34,4	1691
Settat	148,9	573,1	693,5	39,2	1455
Benslimane	181,8	448,6	72,4	3,0	706
Casablanca	15,2	145,8	151,2	5,5	318
Total région	**2 510,5**	**4 159,8**	**1 393,3**	**415,4**	8479
Total Maroc	**11 348,8**	**27 430,9**	**12 013,9**	**902,2**	**51696**
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime					

[14] SAU : Superficie Agricole Utile

La province de Sidi Bennour vient en tête avec une production de 30% et totalise avec El Jadida la production de 51% de la région. Berrechid, Settat et Benslimane contribuent à hauteur de 49% de la production régionale.

2. L'Elevage

Parallèlement à l'agriculture, la majorité des paysans pratiquent l'élevage intensif des Ovins, des Bovins, des Caprins et des Equidés, en plus de la Basse-Cour et de l'apiculture. En dépit de bonnes conditions climatiques, de ces dernières années l'élevage dans la région a connu une augmentation légère ces dernières années (2% entre 2011 et 2012). En effet, l'effectif total en 2012, toutes espèces confondues, est de 3.018 milliers têtes et représente 11% de l'effectif total à l'échelle nationale. Il est réparti comme suit: 2.421 milliers de têtes d'Ovins, 549,7 milliers de têtes de Bovins et 46 milliers de têtes de Caprins.



Graphe 1: Répartition des effectifs du cheptel

Tableau 24 : Effectif du cheptel par région et province et préfecture[15]

En milliers de têtes, Année 2012	Caprins	Ovins	Bovins
Casablanca-Settat	**47,6**	**2 420,9**	**549,7**
Settat	25,2	1 343,2	171,2
El Jadida	6,1	712,7	272,3
Benslimane	15,1	237,2	78,5
Casablanca	1,2	127,8	27,7
Total Maroc	**6 189,8**	**19 097,5**	**3 178,8**

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

Sur le plan social, le secteur agricole, qui absorbe 50% de la population active en milieu rural, reste dominé par la micro-exploitation à caractère vivrier. En effet, 56% des exploitations s'étendent sur moins de 3 hectares et 97% sur moins de 20 hectares.

3. La Pêche Maritime

Avec l'étendue maritime atlantique de la région et la présence de quatre ports (Casablanca, Mohammedia, El Jadida et Jorf-Lasfar), la pêche et les activités s'y attachant revêtent une importance économique considérable pour la région.

Le secteur demeure artisanal et sous équipé, il ne représente que 4% en quantité et 8% en valeur par rapport à la production nationale.

Le port de Casablanca vient en tête avec une production de 15.626 tonnes générant une valeur

[15] Enquête annuelle réalisée entre Octobre et Novembre.

de 368.400 milliers de DH.

Tableau 25: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port

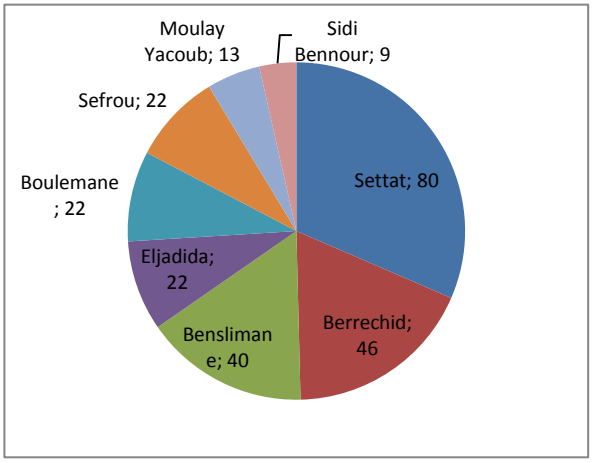
Année	2012*	2011	2010	2012*	2011	2010
	Quantité (en tonne)			Valeur (en milliers de DH)		
Casablanca-Settat	***32 184***	***34 511***	***36 090***	***368 400***	***421 540***	***427 148***
Casablanca	15 626	17 813	23 588	248321	298 927	316 425
El Jadida	3 571	3 207	2 752	29015	29 835	29 819
Jorf lasfar	10 303	11 034	5 995	68548	68 897	46 295
Mohammadia	2 684	2 457	3 755	22516	23 881	34 609
Ensemble des ports du Maroc	**842 002**	**676 180**	**895 327**	**4 736 512**	**4 678 052**	**3 967 269**

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (Département des Pêches Maritimes).

4. Les mines

Les ressources minières constituent une richesse pour la région de Casablanca-Settat eu égard aux ressources importantes et diversifiées que recèle son sous-sol et qui sont localisées dans différentes métallifères. Le développement des activités d'extraction est favorisé par une structure géologique variée et réputée par sa concentration en minerais. Les potentialités minières de la région sont restreintes (l'Antimoine, la Barytine, le sel et le Fer).

L'extraction et l'exploitation de certains minerais est en arrêt à cause de leur faible rendement économique.



Graphe 2: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012

La région est riche en carrières, avec une nette prédominance de la province de Settat qui abrite 31% des carrières. Les principaux matériaux extraits sont en particulier les marbres de Ziaïda à Ben Slimane, l'argile et la bonne terre à Bougargouh, Riah, Sahel et Sidi Dahbi dans la province de Settat.

5. L'industrie

Le secteur industriel joue un rôle très important dans le développement économique et social tant au niveau national qu'au niveau régional. Il occupe la deuxième position dans l'économie de la région par son importance. Il concerne essentiellement les industries de transformation, notamment les industries agro-alimentaires, chimiques et para chimiques.

Si l'industrie au Maroc est une activité essentiellement urbaine, elle est avant tout

casablancaise avec un poids déterminant (près de la moitié des exportations et des emplois nationaux grâce à la restructuration de l'industrie et la hausse de la productivité qui ont permis une augmentation de la production et des exportations).

Avec 3.113 unités, représentant 39% du nombre total des établissements industriels, la région de Casablanca-Settat contribue à hauteur de 53% des exportations industrielles, 47% de l'effectif total, 64% de la production industrielle et 48% des investissements. Ces grandeurs industrielles lui confèrent sans aucune contestation la première puissance industrielle marocaine.

Tableau 26: Grandeurs industrielles par province et préfecture

Année 2011	Investissement 10^3 Dh	Exportation 10^3 Dh	Production 10^3 Dh	Chiffre d'affaires 10^3 Dh	Effectifs employés permanents	Nombre d'établissements
Casablanca-Settat	12 238 194	57 164 059	249 747 939	268 825 173	257 282	3 113
Casablanca	3 902 749	17 277 557	88 119 296	101 623 703	164 456	1 932
Médiouna	46 975	170 239	1 591 472	1 707 191	3 214	63
Mohammedia	1 629 563	7 062 517	70 504 273	74 353 976	15 892	257
Nouaceur	947 969	5 503 490	20 940 554	23 016 257	25 138	253
El Jadida	2 487 750	23 091 205	37 309 853	36 690 077	12 781	174
Benslimane	667376	845036	3659300	3672792	5969	88
Settat	2555812	3214015	27623191	27761177	29832	346
Maroc	26 175 680	108 653 44	387 673 369	419 022 039	550 000	8 018

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, 2013

La production de cette région a été l'œuvre permanente de 257.282 personnes. Le secteur le plus utilisateur de la main d'œuvre est le secteur des industries agro-alimentaires qui emploie 41% de l'effectif global et 86% de l'effectif saisonnier.

Pour ce qui est du chiffre d'affaires à l'export, avec plus de **269 Milliards** de dhs, soit 64% des exportations totales.

6. Activités du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, regroupant le commerce et les services (administrations, entreprises, artisanat, activités de transports et de communications), absorbe un nombre important de main d'œuvre, caractérisant les activités du secteur de niveaux de qualification différents. Le secteur du commerce dans la région se caractérise, essentiellement, par :

- Le développement récent de la distribution moderne ;
- La prédominance de petites unités de commerce en milieu urbain;
- Le poids important des souks hebdomadaires dans les échanges;
- Le faible niveau de spécialisation des activités commerciales.

Ces activités sont diversement localisées, soit au cœur de l'agglomération de Casablanca, où elles sont généralement positionnées le long de larges avenues desservant le centre-ville, soit dans une position de carrefour (places, ronds-points etc.…). Elles disposent aussi de nouvelles

possibilités de développement à la périphérie de l'agglomération.

a) L'artisanat

Le secteur de l'artisanat est un atout majeur et stratégique qui joue un rôle important au niveau économique et social, aussi bien à l'échelle nationale que régionale. L'artisanat, particulièrement dans la région de Casablanca-Settat, compte une multitude d'artisans qui excellent dans les métiers d'art notamment le Cuir, le Textile, la Ferronnerie et la Menuiserie artisanale. Il contribue au développement économique et social via la diversité et l'importance du nombre de création d'emploi.

Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par ville montre la dominante de la ville de Casablanca qui contribue à elle seule, en 2013, de 23% au chiffre d'affaires national.

Tableau 27: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville, en millions de Dhs

Ville	CA 2012	CA 2013	Evolution 2012/2013	Part dans CA urbain 2013
Casablanca	**4014**	**4141**	**3%**	**23%**
Settat	**235**	**239**	**2%**	**1%**
Total Urbain	17402	18067	4%	100%

Source : Ministère de l'Artisanat. 2014

Les exportations de Casablanca représentent 34% environ par rapport aux exportations du Maroc; elles montrent une augmentation de 32% entre 2008 et 2012.

Tableau 28: Evolution de la valeur des exportations des produits artisanaux par délégation régionale

En millions de Dh	2008	2009	2010	2011	2012
Casablanca	110	105	111	123	162
Total Maroc	**366**	**340**	**363**	**388**	**473**

N.B : Les chiffres ci-dessus sont partiels et ne reflètent pas les réalisations réelles du secteur de l'artisanat, du fait qu'une grande partie des exportations du secteur est comptabilisée avec les produits industriels.

Source : Ministère de l'Artisanat.

b) Le commerce

Le commerce est implanté dans trois zones de fortes concentrations : la médina traditionnelle, les boulevards dominés par les nouvelles formes de commerce et le centre-ville. D'autres pôles commerciaux jouent un rôle important, comme les Habous ou Derb Ghalef. Les grandes surfaces - hypermarchés et surfaces spécialisées forment elles aussi des pôles à part entière.

Les pôles d'affaires de Casablanca se composent de plusieurs ensembles :

- Les pôles et axes périphériques profitant du rayonnement et de la proximité immédiate du pôle tertiaire, et organisés le long des grandes artères urbaines existantes, tels que le Quartier des banques (Boulevards Abdelmoumen, Hassan II, et Zerktouni) ; le Quartier

administratif organisé autour de la place Mohammed V ; le Quartier d'affaires des FAR (Av. des Forces Armées Royales) ; les agences de voyages, les compagnies internationales de transport aérien, les sociétés de distribution de films, etc. .. et, dans un moindre mesure, l'Avenue Mohammed V.

- Le Parc d'affaires Périphérique (PAP) de Sidi-Maârouf (Sud de Casablanca), localisé à proximité immédiate du Technopark d'Ain Chock. Ce parc d'activités développé en plusieurs phases et situé sur la route de l'Aéroport Mohammed V, au carrefour Marjane.
- Le grand commerce : Casablanca dispose d'une offre commerciale très dense dans laquelle les réseaux traditionnels demeurent largement prépondérants. Après un démarrage timide dans les années 1980, le développement de la distribution moderne s'accélère dans la ville.

c) Le tourisme

L'infrastructure hôtelière de la région, est constituée à Décembre 2012, de 155 établissements hôteliers classés (6% du total national) de 19.904 lits (11% du total national) assurant 10% de l'offre national en termes de chambres (9.883 chambres).

Tableau 29: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture

au 31-12-2012	Lits	Chambres	Etablissements
Casablanca-Settat	**19 904**	**9 883**	**155**
Casablanca	15 304	7 647	98
El Jadida	3 004	1 471	38
Benslimane	292	114	9
Mohammadia	1 096	548	6
Settat	208	103	4
Total Maroc	**194 025**	**91 515**	**2 521**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

Les préstations de services offertes pour la seule ville de Casablanca sont diversifiées: Centre de conférence, villages touristiques et residences touristiques, Agences de voyages, des restaurants spécialisés, des guides officiels affectés aux niveau des agences, des hôtels, des agences de location de voitures, des agences de transport touristique.

Tableau 30: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture

au 31-12-2012	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Région de Casablanca-Settat	**2 266**	**2 916**	**2 196**	**902**	**1 109**
Casablanca	1 755	2 289	1 847	546	917
El Jadida	511	205	317	170	142
Mohammadia	-	348	-	174	26
Settat	-	42	32	-	24
Benslimane	-	32	-	12	-
Total	**15 788**	**22 942**	**13 761**	**6 822**	**6 027**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

En ce qui concerne la demande touristique, la région Casablanca-Settat représente la troisième grande destination du Maroc. En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à **2.069.678** nuitées avec une évolution de 28% par rapport à 2008. Le tourisme international qui compte près de 73% de l'ensemble des arrivées enregistrées, a progressé de 162% entre 2011 et 2012. Les marchés les plus importants sont : la France l'Espagne, l'Angletaire, l'Allemagne, l'Italie, les USA et le Maghreb. Les Marocains représentent 27% avec 559.329 arrivées.

Tableau 31: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture

Année	2012	2011	2010	2009	2008
Région de Casablanca-Settat	**2 069 678**	**1 871 963**	**1 906 264**	**1 611 291**	**1 620 883**
Benslimane	7 423	6 750	6 395	6 871	6 701
Settat	16 985	18 183	18 618	17 046	19 227
Casablanca	1 674 782	1 524 649	1 600 871	1 455 467	1 468 782
Mohammadia	52 514	40 564	13 128	18 375	31 764
El Jadida	317 974	281 817	267 252	113 532	94 409
Total Maroc	**17484130**	**16 867 222**	**18 020 065**	**16 238 581**	**16 461 517**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

Vu son positionnement géographique, son patrimoine naturel et culturel notamment la quatrier portugais, la ville d'El Jadida commence à se positionner en pôle d'attraction pour les visiteurs et les touristes de différentes nationalités. Cette ville et ses environs connaîssentt une évolution importante des arrivées dans les établissements classés. Le nombre de nuitées enregistré en 2012, dépasse 317 974 nuitées. Les établissements classés sont de 38, avec une capacité de 3 004 lits.

Settat quant à elle offre aux touristes, un tourisme rural et balnéaire. Elle met en avant un tourisme écologique avec la sensibilisation des visiteurs et de la population à l'importance des dunes, de l'écoulement correct des eaux usées, du rôle primordial de nappes phréatiques saines. Sa plage encore préservée du tourisme de masse, ses chambres d'hôtes et ses auberges au décor traditionnel offrent un grand avantage pour les touristes verts et ceux qui recherchent à découvrir la véritable identité marocaine.

VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL

Le PIB par habitant en 2013 de la région de **Casablanca-Settat** est de 45.117 DH; il dépasse de loin la moyenne nationale qui est de 27.356 DH.

Tableau 32: Produit intérieur brut en 2013	PIB (en millions de DH)		structure (%)		PIB par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Casablanca-Settat	258984	289886	30,5	32,2	40697	45117
Total Royaume	847881	901366	100	100	26011	27356

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

Le secteur tertiaire crée plus de 55% de la richesse, le secondaire 38% tandis que le secteur primaire ne participe qu'en raison de 6 %

Tableau 33: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH)	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Casablanca-Settat	13535	16845	87325	101634	139139	146182
Total Royaume	104540	121206	223903	235854	453370	464796

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

La région réalise près de 32% du PIB national (en 2013), se positionnant ainsi la première performance économique du Royaume. Son poids démographique est de 20,3% (en 2014), c-à-d qu'elle produit 1,5 fois son poids démographique, la dépense de consommation finale représente à peu près 0,3% du total National et le taux de chômage représente deux fois la moyenne nationale 15%.

La région dépense annuellement près de (18.634 DH) par habitant sur la consommation finale (inférieure à la moyenne nationale qui est de 27.356 DH).

Tableau 34: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013	DCFM[16] (en millions de DH)		Structure en %		DCFM par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Casablanca-Settat	113966	119725	22,4	22,3	17909	18634
Total Royaume	508124	535861	100	100	15588	27356

Source : Comptes régionaux 2013,Haut-Commissariat au Plan

[16] Dépenses de consommation finale par habitant

IX. CAPITAL IMMATERIEL

Le patrimoine immatériel de la Région est riche et divers et compte plusieurs sites culturels classés. La majorité de ces monuments est concentrée dans les villes de Casablanca et El Jadida, certains sont répertoriés au niveau de la Province de Settat et la Province de Sidi Bennour.

Casablanca possède un patrimoine immatériel riche et diversifié: la médina, le centre-ville (bâtiments art-déco, fontaine lumineuse, …), les Habous, les parcs (Ligue Arabe, L'Hermitage, Murdoch, Belvédère, …), le Phare, les musiques et chants, la gastronomie (couscous bidaoui, …), coutumes, … ainsi que de nombreux sites archéologiques (Sidi Abderrahmane, Carrière Thomas, …) qui montrent que des êtres humains vivaient à Casablanca il y a environ 500.000 ans et plus.

El Jadida, offre plusieurs sites de patrimoine immatériel à travers :

- **La fauconnerie ou la chasse au vol**, cet art de capturer une proie sauvage dans son milieu naturel à l'aide d'un rapace dressé, a été classé en 2010 par l'Unesco qui au «patrimoine culturel immatériel de l'humanité». Cet art est sauvegardé par quelques associations et des populations, comme celle des Kouassems, dans la région de Doukkala, connue pour sa passion de la chasse au faucon et son savoir-faire ancestral dans l'élevage et le dressage des rapaces.

- **La cité portugaise (EL JADIDA),** inscrite en 2004 en tant que patrimoine mondial, du fait qu'elle constitue un exemple exceptionnel de l'échange d'influences entre les cultures européennes et la culture marocaine, et l'un des tout premiers peuplements des explorateurs portugais en Afrique de l'Ouest, sur la route de l'Inde. Ces influences se reflètent clairement dans l'architecture, la technologie et l'urbanisme de la ville. Mazagan offre un exemple exceptionnel de villes portugaises fortifiées et l'un des premiers matérialisant la réalisation des idéaux de la Renaissance, intégrés aux techniques de construction portugaises. Parmi les réalisations architecturales de l'empire portugais, les constructions que comptent Mazagan sont remarquables. C'est le cas de la citerne et de l'église de l'Assomption ; cette dernière est bâtie dans le style manuélin du début du XVIe siècle.

X. BIBLIOGRAPHIE

- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique
- Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Observatoire Marocain de l'Industrie, http://www.omi.gov.ma/
- Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Etudes et de la Prévision Financière, Etude comparative des contributions régionales à la création de la richesse national, 2011
- Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Etudes et de la Prévision Financière, Examen exhaustif des statistiques GENRE au Maroc
- Ministère de l'Artisanat et de l'Economie solidaire, Observatoire National de l'Artisanat, panorama de l'artisanat, 2014
- Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc 2013
- Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013
- Haut Commissariat au Plan, Recensement Général de la Populatiion et de l'Habitat, 2014
- Haut Commissariat au Plan, la Femme marocaine en chiffres, 2014
- Office National Marocain du Tourisme, 2015
- Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, 2013
- Conseil Régional du Tourisme du Grand Casablanca, 2015
- Conseil Régional du Tourisme Doukkala Abda, 2015
- Centre Régional d'Invesstissemernt du Grand Casablanca
- Centre Régional d'Invesstissemernt Doukkala-Abda
- Centre Régional d'Invesstissemernt de Chaouia-Ouardigha
- Agence du Bassin Hydraulique de Tensift
- Agence du Bassin Hydraulique d'Oum Er Rbia
- Agence Nationale des Ports